

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MENTOURI- CONSTANTINE
FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

N° d'ordre :

N° de série :

MÉMOIRE

Présenté en vue de l'obtention du diplôme de

MAGISTER

Filière : Français

Option : Didactique

Intitulé

**Le rôle de l'exposé oral dans le développement des compétences
communicatives orales : cas des étudiants de première année
licence de français**

Présenté par : Hassiba CHTATHA

Sous la direction du docteur **BERTUCCI Marie- Madeleine**

Professeure des universités à l'université Cergy-pontoise

Devant le jury composé de :

-Présidente : Dr. HACINI Fatiha. Maître de conférences, Université Mentouri
Constantine

-Rapporteur : Dr. BERTUCCI Marie- Madeleine Professeure des universités à
l'université Cergy-pontoise

-Examineur : Dr. ZETILI Abdeslam. Maître de conférences Université Mentouri
Constantine

Année universitaire : 2007/2008

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

Mes parents qui ont attendu avec patience le fruit de leur bonne éducation.

Mon cher mari pour son encouragement et son soutien moral.

Ma très chère grand-mère, Mes sœurs, mes frères, mes amies et ma belle famille.

Remerciements

Je tiens à remercier vivement ma directrice de recherche professeure Marie- Madeleine BERTUCCHI pour son aide méthodologique, ses conseils pertinents et son suivi régulier.

Je tiens à remercier tout particulièrement et à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes qui ont contribué au bon déroulement et à la réalisation de ce travail grâce à leur soutien quotidien; merci beaucoup.

Résumé :

Cette recherche a pour objectif, d'une part, d'insister sur le rôle de l'oral et d'exclure l'idée d'en faire une sous discipline de l'enseignement universitaire afin de favoriser la prise de parole réfléchie et autonome, permettre aux étudiants de développer leurs compétences communicatives orales et enfin assurer leur intégration sociale. D'autre part, il nous a également semblé intéressant d'organiser explicitement et avec des objectifs bien déterminés, un enseignement de l'oral pendant lequel, les étudiants auront à s'exprimer et à s'écouter. Nous nous sommes intéressés particulièrement à la pratique de l'exposé oral vue son importance dans le développement de la confiance en soi et dans la libération de la parole des apprenants.

Pour vérifier l'importance de cet exercice, nous avons mené une enquête auprès des étudiants de première année de licence français en choisissant deux instruments d'investigation, un questionnaire et un guide d'entretien. Les données obtenues par ces deux derniers ont montré que cette activité représente vraiment une expérience enrichissante, un moyen permettant d'améliorer diverses compétences, des savoirs être et des savoirs faire.

Mots clés :

Oral- compétence communicative- exposé oral- enseignement de l'oral.

Abstract

This research has for objective, on the one hand, to insist on the role of oral expression and to exclude the idea to make of it a sub-discipline of the academic teaching in order to encourage the reflexive and autonomous word hold, to allow students to develop their oral communicative competence and to assure their social integration. On the other hand, it seems to us interesting also to organize explicitly and with well defined objectives, a teaching of oral expression, during which, students will have to express themselves and to listen to each other. We are interested, particularly, to the practice of the oral exposition regarding its importance in the development of self-confidence and in the liberation of learners' word.

To verify the importance of this task, we led an investigation close to students of first year license in ige French with choice of instruments of investigating, a questionnaire and discussion guide. The data collected showed that this activity represents a very rich experience, a means permitting to improve various competences, know-how and know-what.

Key words:

Oral - communicative competence - oral exposition - teaching oral expression.

ملخص

يهدف هذا البحث من جهة إلى التأكيد على دور التعبير الشفهي ونفي صفة المادة الثانوية عنه في التعليم العالي، بغرض إعطاء أولوية للكلمة الذاتية والفكرية كما يهدف أيضا إلى السماح للطلبة بتطوير قدراتهم الشفهية التواصلية وضمان إدماجهم اجتماعيا. من جهة أخرى ارتأينا انه من الأهمية تنظيم تدريس التعبير الشفهي ظاهريا وبأهداف محددة جيدا ،حتى يستطيع الطلبة التعبير عن أنفسهم وكذا الاستماع لبعضهم. لقد انصب اهتمامنا خصوصا على تطبيقات الإلقاء الشفهي نظرا لأهميتها في تطوير الثقة في النفس وكذا في تحرير الكلمة لدى المتعلمين.

للتأكد من أهمية هذا الطرح قمنا بإجراء تحقيق بالقرب من طلبة السنة الأولى ليسانس فرنسية معتمدين على وسيلتين للتحقيق وهما استمارة استبنايه ودليل مقابلة شفهية ولقد بينت النتائج المحققة من هاتين الوسيلتين أن هذا النشاط يمثل فعلا تجربة غنية وهو في حد ذاته وسيلة تمكن من تطوير قدرات مختلفة لعل أهمها المهارة والخبرة.

الكلمات المفتاحية:

الشفوية-كفاءة شفوية-تعبير شفوي-تعليم الشفوية

Table des matières

Introduction	12
Le cadre théorique	
Chapitre I :L’oral dans les programmes d’enseignement	16
1-Généralité :.....	17
1-1-Tentative de définition :.....	17
1-2-Les relations entre l’oral et l’écrit :.....	18
1-2-1-En linguistique :.....	18
1-2-2-Dans l’enseignement du français :.....	21
1-2-2-1-Avant les années soixante :.....	21
1-2-2-2-Après les années soixante :.....	25
2-Le statut de l’oral dans l’enseignement du français en Algérie :.....	27
2-1-La situation sociolinguistique et didactique du français en Algérie :.....	27
Conclusion.....	32
Chapitre II :L’enseignement de l’oral, enjeux et difficultés	33
-1- Quel oral enseigner :	35
-2-Les enjeux d’un tel enseignement :.....	38
-2-1-L’oral prépare à l’écrit :.....	38
-2-2-L’oral permet aux apprenants de mener des prises de paroles de plus en plus autonomes	39
-2-3-La maîtrise de l’oral est un enjeu social :.....	40
3- Comment l’organiser :.....	43
4-Quelles sont les difficultés rencontrées ?.....	43
-4-1-Au plan matériel :.....	44
-4-2-Au plan des obstacles à l’apprentissage :.....	45

Chapitre III : Les genres pratiqués en classe pour étayer l'enseignement de l'oral47

1-L'interview.....	47
1-1-Définition :	47
1.2 Objectifs.....	48
1.3-Techniques :.....	49
1.4 L'interview comme une dimension enseignable :.....	51
2-Le débat régulé :.....	51
2.1- Définition :.....	52
2.2--les règles du débat	52
2.3- les dimension enseignables du débat	54
3- L'exposé oral :	54
3.1-Définition :	54
3.2. Dimension enseignable.....	55
4-Les grilles d'évaluation proposées pour chaque genre	59
4-1-L'interview.....	59
4-2-Le débat régulé	60
4-3- L'exposé oral	61

Le cadre pratique

ChapitreIV :Le corpus.....63

Introduction :.....	64
-1-La pré-enquête :.....	65
-2-Constitution de l'échantillon :.....	66
2-1-1-Lieu de l'enquête :.....	66

Chapitre V : Méthodologie de l'enquête67

Introduction.....	68
-------------------	----

1-Le questionnaire	69
1-1-Les modalités de passation du questionnaire	70
1-2-Le profil du groupe d'étudiants	71
1-3- Lecture et commentaire des tableaux	81
1-4-L'analyse à proprement parler des questionnaires	85
2 -Les entretiens	91
2-1-Les conditions du déroulement des entretiens	93
2-2-Les conventions de transcription	94
2-3-Lecture et commentaire des tableaux	100
2-4-L'analyse à proprement parler des entretiens.....	101
Conclusion.....	104
Conclusion générale :	105
Bibliographie :	109
Annexes :	115

Introduction générale

Nous sommes nombreux à constater que même à la fin de leur cursus universitaire, nos étudiants n'arrivent pas à communiquer en public et que pour la majorité prendre la parole en français est un véritable pensum, au lieu d'être un geste des plus naturels puisqu'ils sont appelés, tout au long de leur formation, à apprendre à parler et à écrire en français. Ce constat nous a poussé à mener cette enquête dont les démarches s'articulent autour de deux objectifs :

-Nous voulons donner un nouveau statut à l'oral, l'actualiser (sa place a été reconnue dans les programmes d'études de français) et prendre ainsi en compte son rôle de soutien ou d'aide à l'apprentissage.

-Il nous a semblé également intéressant d'insister sur l'exposé oral comme étant une activité utile pour développer la maîtrise orale.

Compte tenu de ce que nous avons développé, il est légitime de nous poser les questions suivantes :

Pourquoi nos étudiants n'osent-ils pas parler ?

En quoi la pratique des exercices oraux et notamment l'exposé, peut-elle les entraîner à la prise de parole et contribuer à l'amélioration de leurs compétences de communication orale ?

Nos hypothèses s'appuient sur l'idée que la mention de l'oral comme pôle de l'enseignement du FLE à l'université à égalité avec l'écrit est primordiale pour la réussite des étudiants : « une impulsion puissante est donnée ainsi à l'enseignement de l'oral devenu, dans les discours du moins, l'égal de l'écrit. »¹

De même, nous estimons que cet enseignement ne s'improvise pas et doit être étayé par la pratique des exercices oraux qui donnent un espace d'expression aux étudiants et jouent un rôle majeur dans le développement de leur confiance en la parole.

Nos hypothèses sont issues de différentes sources :

¹ DOLZ, J. & SCHNEUWLY, B., *Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, 2000, p15

D'abord, tout au long de notre petite expérience comme vacataire au sein de l'Institut des langues et des lettres de Oum -el -Bouaghi et après avoir corrigé les copies du premier contrôle, nous avons constaté que certains de nos étudiants sont bons à l'écrit alors qu'ils n'ont jamais pris la parole en classe ; ce qui nous a incité à nous rapprocher d'eux pour leur demander ce qui les empêche à le faire. Après quelques questions directrices, nous avons pu déduire que c'était pour la majorité un problème d'insécurité linguistique dû à un sentiment d'infériorité : « je n'ose pas parler surtout devant mes enseignants de peur de faire des fautes. » a répondu l'un des étudiants.

Alors, l'exposé oral entraîne les étudiants à la prise de parole, développe leur qualité d'expression, leur permet de se comporter de manière adéquate dans des situations de communication différentes et les prépare à leur vie professionnelle.

Cet exercice conduit alors à un double bénéfice :

-D'une part, il permet une maîtrise plus profonde des contenus qui font l'objet de l'apprentissage (le thème de l'exposé est en relation avec le programme annuel)

-D'autre part, il développe chez l'apprenant certaines démarches de pensée qui lui permettront par la suite d'être plus autonomes dans son apprentissage.

En nous donnant comme objectif la vérification des hypothèses précédemment émises, nous allons présenter notre travail en cinq chapitres :

Les trois premiers chapitres seront consacrés au cadre théorique de notre recherche ; nous tenterons dans le premier de définir l'oral en précisant sa place dans l'enseignement du français en générale et en Algérie en particulier, dans le deuxième nous passerons à l'enseignement de l'oral (enjeux, organisation et obstacles) et dans le troisième nous présenterons quelques genres pratiqués en classe afin d'étayer cet enseignement.

Les deux autres chapitres concerneront l'aspect pratique de la recherche au cours duquel nous tenterons de découvrir le rôle de l'exposé oral dans le

développement des compétences communicatives orales des étudiants de première année de licence de français. Pour ce faire nous étayerons notre recherche par deux outils d'investigation le questionnaire et le guide d'entretien

Nous finirons par une conclusion qui reprendra brièvement ce qui a été développé tout au long des cinq chapitres et ouvrira des perspectives pour des recherches futures.

Le cadre théorique

Chapitre 1 :

L'oral dans les programmes d'enseignement

1-Généralité :

1-1-Tentative de définition :

Le terme "oral" est employé pour désigner l'intervention verbale, l'échange de parole qui émerge dans différentes situations scolaires de façon improvisée et spontanée et permet aux apprenants d'exprimer et de justifier leur point de vue, de participer à un débat, de construire et de faire évoluer par la même occasion leur pensée et enfin de s'intégrer en classe.

L'oral est également un objet d'enseignement. Il ne s'agit pas alors d'émettre des sons mais plutôt de préparer et d'organiser ses idées pour participer à la construction du savoir en répondant aux questions du professeur, en faisant un exposé, un compte rendu...etc.

F. Gadet et S. Lureau¹ distinguent alors deux types d'oraux dont les caractéristiques sont différentes :

-L'oral institutionnalisé :

Il s'agit de lire ou de réciter un texte écrit. C'est un oral qui prend appui sur des notes, nécessite un temps de préparation et une réflexion sur la norme de la part de l'étudiant qui veille à se faire comprendre en cherchant le mot juste. Il est souvent monogéré (l'apprenant, seul, prend en charge la lecture d'un texte, la présentation d'un exposé...etc.) mais peut suggérer des interventions et ouvrir des débats (on passe alors à un oral polygéré)

¹GADET F. & LUREAU S. , « Norme(s) et pratiques de l'oral », In *Le français aujourd'hui*, n°101, 3-5, AFEF, Paris, 1993.

-L'oral spontané ou improvisé :

C'est un oral qui s'appuie sur les échanges et les interactions improvisés en classe. Il est alors autonome et se détache de toute trace écrite ce qui inclut des risques de déviation aux normes. Ce type d'oral permet certes aux étudiants d'exprimer librement leur opinion mais nécessite un entraînement au discours argumentatif et c'est là que doit intervenir le professeur afin de les encourager, de les guider et remédier à leurs lacunes.

A. Boissinot pense que l'oral n'est pas uniquement le temps de paroles des étudiants :

« L'oral c'est en fait l'écoute tout autant que l'expression, le silence tout autant que celui des mots, c'est aussi la gestion des échanges et de la prise de paroles [...] c'est aussi l'écoute, les attitudes du corps et la gestuelle, c'est la gestion complexe de relations individuelles. »¹

En somme, c'est tout ce qui relève du paralangage, autrement-dit, le comportement non verbal qui accompagne la communication orale et se manifeste à travers le corps, la voix, les gestes...etc.

1-2-Les relations entre l'oral et l'écrit :

1-2-1-En linguistique :

L'oral et l'écrit sont deux modes d'existence du langage bien distincts. Le premier a été longtemps mis à l'écart par la linguistique historique au profit du second et c'est avec l'avènement du structuralisme Saussurien qu'on dépasse l'idée de voir en l'écriture la forme prestigieuse et élégante du langage et qu'on finisse par attribuer une priorité à l'oral :

¹ ALAIN Boissinot (1994) http://www.ac-creteil.fr/mission-college/apprentissage_oral/definitions.htm – 18k
-Page active le 03/02/2008

« Langue et écriture sont deux systèmes des signes distincts ; l'unique raison d'être du second est de représenter le premier ; l'objet linguistique n'est pas défini par la combinaison du mot écrit et du mot parlé ; ce dernier constitue à lui seul cet objet. Mais le mot écrit se mêle si intimement au mot parlé dont il est l'image, qu'il finit par usurper le rôle principal ; on en vient à donner autant et plus de d'importance à la représentation du signe lui-même. C'est comme si l'on croyait que, pour connaître quelqu'un, il vaut mieux regarder sa photographie que son visage. »¹

Ainsi, sur le plan développemental, Saussure (1997) affirme que l'enfant apprend d'abord à parler avant d'apprendre à lire et à écrire.

En terme de registre de langue, l'oral est synonyme d'une langue relâchée, informelle, populaire voire vulgaire ; tandis que l'écrit représente le fondement de toute norme de correction en français standard. Il est synonyme d'une langue formelle, académique et soutenue. F. Gadet ne soutient pas l'idée et ajoute à ce sujet :

« Si système il y a encore à trouver, cela ne peut se faire que compte tenu de l'ensemble de formes existantes. L'idée à retenir est celle d'un super-système, qui couvre à la fois standard et non-standard, qui puisse rendre compte de ce que les usagers même les plus éloignés du standard ont en commun avec lui un ensemble de régularités, et qu'ils ne diffèrent parfois que par l'extension du domaine d'application de certaines règles. »²

Nous présentons ci-après les différences entre l'oral et l'écrit relevant du code linguistique :

¹ SAUSSURE F.DE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot & Rivages, 1997, p45.

² GADET F., *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin, 1989, p32.

- En terme de ressources langagières :

A l'oral, il y a 36 phonèmes tandis qu'à l'écrit nous n'avons que 26 lettres, car certains faits ne sont pas rendus à l'écrit tels que la longueur des phonèmes, l'accentuation, la prosodie ...etc. De même le découpage en syllabe n'est pas identique à l'oral et à l'écrit : à l'écrit il y a cinq syllabes dans le mot valise : u-ne-va-lise, mais à l'oral le nombre de syllabes se réduit en trois : [yn va liz].

-Sur le plan morphologique :

À l'écrit, les mots sont faciles à distinguer parce qu'ils sont évidemment séparés par des espaces, il n'en est pas de même à l'oral où les mots sont liés par des phénomènes de liaisons ou d'enchaînement mais sur la phrase ou le groupe de mots.

Certains phénomènes ne se manifestent pas à l'oral : la troncation de mots : télévision pour "télé", "appartement" pour "appart", "manifestation" pour "manif" ...etc.

-les procédés d'abrègement :

Souvent utilisés dans la langue populaire : on parle de "resto" au lieu de "restaurant", de "mécano" au lieu de "mécanicien" ...etc.

-Un vocabulaire particulier :

On parle de "mecs", de "nanas", et de "toutous" au lieu de "garçons", de "filles" et de "chiens". Il existe même un langage utilisé par les jeunes qui s'appelle le "verlan", il consiste à dire les syllabes à l'envers : "fou" se dira "ouf" et "musique" se dira "zicmu".

-Sur le plan énonciatif :

Les sujets de l'énonciation sont co-présents à l'oral (échanges linguistiques et non linguistiques, adaptation des interlocuteurs...etc.), alors qu'à l'écrit les sujets sont distants (solitude du scripteur et du lecteur) et le contexte différent.

-La parole est évanescence, elle se développe dans le temps et s'efface peu à peu, tandis que la page est un espace.

-Autres différences :

Toute activité langagière suppose que le sujet mène conjointement plusieurs activités. À l'oral ces activités se déroulent dans le même temps, mais à l'écrit le repérage est possible, donc on parle de ratés à l'oral (une fois prononcées les paroles ne peuvent pas être effacées) et à l'écrit on parle de reformulations (si on se trompe, on peut barrer et réécrire).

Actuellement, la relation oral/écrit est repensée, on ne parle plus d'opposition ni d'inadéquation mais plutôt d'une continuité, d'une complémentarité entre les deux ordres langagiers. À ce sujet, J.F. Halté¹ affirme qu'il y a une didactique du français et non pas une didactique de l'écrit et une autre de l'oral.

1-2-2-Dans l'enseignement du français :

Pour étudier les relations entre l'oral et l'écrit, nous allons faire un parcours historique pour étudier le statut de l'oral par rapport à l'écrit avant et après les années soixante.

1-2-2-1-Avant les années soixante :

¹HALTÉ, J.-F. ,*La didactique du français*, Paris, PUF, 1992.

Jusque dans les années soixante, le terme oral ne figure pas dans les programmes de l'école, comme l'annoncent J.Dolz et B. Schneuwly, on parle plutôt du « parler des élèves »¹ d'une part il s'agit d'apprendre aux élèves à parler en français, « l'apprendre à ceux qui parlent l'allemand ou d'autres langues »², c'est à dire à ceux dont le français est une langue étrangère. Mais il s'agit aussi d'apprendre aux natifs de la langue à parler dans une langue correcte tout en respectant les normes du français écrits. D'autre part, la parole est utilisée par les élèves pour apprendre leurs leçons par le biais de deux exercices : l'élocution, du latin " elocutio ", et la récitation, du latin " memoria".

Cet exercice secondaire par rapport à celui de la rédaction ou la composition, doit permettre aux enfants de s'exprimer et nécessite un travail sur le contenu référentiel dont on doit systématiser et enrichir, et un autre sur la forme de la phrase qui doit être riche, correcte et compliquée du point de vue grammatical. Sur le même titre Marchand F. qui a mené une analyse pénétrante de cet exercice parle de position contradictoire à vouloir « concilier ce qui jusqu'alors n'a pu l'être : la liberté joyeuse et épanouissante et la contrainte normative »³. Il montre aussi que cette activité s'exerce en classe selon deux manières :

- soit en partant d'un texte : on assiste à un premier travail qui porte sur le contenu (il s'agit d'entendre et de comprendre le texte) et un deuxième travail qui porte sur la forme (il s'agit de le reformuler oralement de manière aussi précise que possible tout en veillant à corriger la langue).

¹ DOLZ, J. & SCHNEUWLY, B., Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école, Paris, ESF,2000, p11.

² Idem

³ MARCHAND F. , *Le français tel qu'on l'enseigne à l'école élémentaire*, Paris ,Larousse,1996, p59.

-soit en partant du vécu des élèves, de leurs expériences personnelles, le travail va porter alors sur la forme tant que le contenu référentiel (le texte) est absent.

Dans les deux cas c'est la parole de l'enseignant qui l'emporte sur celle des élèves, de plus il ne s'agit nullement de leur permettre de s'exprimer librement et sans contraintes mais plutôt de leur apprendre « à produire des phrases correctes et bien faites, dans un format récurrent d'échange verbal : "interrogation- réponse- évaluation", format qui est à la base de nombreux dialogues scolaires. »¹

Quant à la récitation, elle, consiste à réciter un cours appris par cœur. Cette activité la plus fréquemment exercée en classe est souvent ratée par les élèves qui

« ...ne savent pas non plus réciter ; ils ânonnent, ils psalmodient, ils courent sur les mots pour avoir plus vite fini. Une récitation c'est une lecture sans livre. Si elle est insuffisante [...] vous demanderez des leçons non seulement littéralement sues, mais convenablement dites. »²

En somme, c'est l'un des meilleurs moyens d'enseigner aux enfants l'usage correct des mots et des tours de la langue française à condition de leur exiger une prononciation distincte et une diction correcte

De ce bref parcours historique, on déduit que la place de l'oral et son apprentissage ont été occultés pendant des années. De plus, les travaux didactiques sur la lecture et l'écriture ont connu plus d'écho que ceux sur l'oral et même l'espace d'expression accordé aux élèves n'était que des situations d'oralisation de l'écrit dans lesquelles ils étaient appelés à parler dans une langue élégante, soignée et sans fautes (les ratés n'était pas tolérés) et le perfectionnement linguistique, le bon usage de la langue, étaient recherchés.

¹ DOLZ, J. & SCHNEUWLY, B., *Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, 2000, p13.

² Dictionnaire de pédagogie d'instruction primaire (1887) Hachette, p23547

De son côté, Eluerd R. parle d'un oral « disqualifié » et mis à l'écart dans les traditions scolaires :

« Seuls entorses à cette mise à l'écart : quelques moments " d'oral bon sauvage" en classe, temps de défoulement et d'anarchie accordés plus ou moins généreusement selon les maîtres entre les activités, seules "sérieuses ", consacrées à un écrit normalisé, et, restes de la bonne vieille tradition rhétorique, quelques exercices d'élocution (récitation-lecture). »¹

Un grand intérêt est alors accordé à la norme. L'usage de la langue doit être nécessairement conforme à la norme imposée aussi bien dans le vocabulaire et la grammaire que dans la prononciation, ainsi l'enseignant est appelé à amorcer des discussions sur la norme pour initier les élèves au « bon usage » de la langue. La langue écrite est alors sentie comme le seul modèle correct de la langue à apprendre et toute renonciation qui s'éloigne trop des formes de l'écrit paraît suspecte. Cela implique que les élèves doivent écrire et parler dans un français qui respecte les prescriptions d'orthographe lexicale et grammaticale telles qu'elles apparaissent dans les dictionnaires et les grammaires.

Alors, si l'oral rencontre des difficultés pour trouver une place dans l'enseignement du français, en tant que système autonome, c'est parce qu'il est traité en concurrence avec l'écrit. Dans leur enquête sur les pratiques des enseignants, J.-F. de Pietro et M. Wirthner mettent en évidence les aspects suivants :

-L'oral est surtout travaillé comme une passerelle pour l'apprentissage de l'écrit ;
-Les enseignants analysent l'oral à partir de l'écrit ;

¹ELUERD R. & CHAMPAGNE D.& CHAPUIS O.& al, *L'usage de la linguistique en classe de français: critiques et perspective*, Paris ,ESF.,1979, p38.

*-L'oral est bien présent en classe, mais dans ses variantes et ses «normes» scolaires au service de la structure formelle écrite de la langue ;
-la lecture à haute voix, c'est –à-dire l'écrit oralisé, représente l'activité orale la plus fréquemment pratiquée.¹*

1-2-2-2-Après les années soixante :

Avec l'avènement des approches communicatives, on se rend compte que l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ne se réduit aucunement à la simple connaissance de la langue et de ses règles, il s'agit plutôt d'apprendre à savoir adapter les énoncés linguistiques et cela en fonction de la situation de communication ou la sphère d'échanges (âge, sexe, niveau...) et l'intention ou la visée communicative (informer, ordonner...). Le rôle de l'apprenant est de s'impliquer, de participer pour contribuer à la réalisation du savoir. Il est appelé alors à être un praticien réflexif qui fait part de ses doutes et explique ses raisonnements tout en développant une compétence de communication c'est à dire parler en une langue correcte et différenciée, de sujets pertinents et dans des situations de contextes différents permettant une expression authentique et spontanée. Cette adaptation nécessite la mise en exergue de quatre composantes essentielles. Selon Sophie Moirand :

« Une compétence de communication reposerait, pour moi, sur la combinaison de plusieurs composantes :

- une composante linguistique, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation (la capacité de les utiliser) des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue ;

¹PIETRO J.-F.(DE), et WIRTHNER M., « Oral et écrit dans les représentations des enseignants et dans les pratiques quotidiennes de la classe de français », TRANEL, 25, 1996, p29

- **une composante discursive**, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés ;
- **une composante référentielle**, c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leurs relations ;
- **une composante socioculturelle**, c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interaction entre les individus et les institutions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux. »¹

La langue n'est plus conçue comme un outil de représentation de la pensée, ce qui est mis en avant c'est apprendre à s'exprimer dans de véritables situations de communication tout en essayant de faire bonne face c'est à dire comprendre l'autre (ouverture sur l'autre et vers l'autre) et se faire comprendre :

« L'objet de l'enseignement du français[...] est l'usage et le développement des moyens linguistiques de la communication ; il s'agit de rendre l'enfant capable de s'exprimer oralement et par écrit et capable de comprendre ce qui est dit et écrit. »²

L'étalon n'est plus alors la langue littéraire et l'écrit n'est plus sacralisé, il est devancé par l'oral qui commence à occuper une place de choix dans l'enseignement/apprentissage du français. De même, on assiste à une bifocalisation sur l'apprenant et sur son erreur, cette dernière n'est plus conçue comme un frein à l'apprentissage mais comme une source de remédiation aux lacunes et aux carences en langue étrangère.

On assiste actuellement à une résurgence de l'oral et les institutions officielles affirment que son intégration dans les programmes scolaires devient primordiale pour la réussite des apprenants.

Selon E.Nonnon

¹ MOIRAND S., *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, collection F, 1982,p20

² Plan de rénovation de l'enseignement du français, 1970, In DOLZ, J. & SCHNEUWLY, B., *Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, 2000, p30.

« La part accordée à l'oral dans les dernières instructions du collège et leurs compléments est beaucoup plus importante que dans les précédentes, les récent Etats généraux nationaux et académique de la langue et des langages y ont ajouté une forte pression institutionnelle. »¹

De même, les numéros de revues traitant de ce sujet se multiplient². Cette multiplication est importante certes, mais les problèmes de l'oral à l'école persistent et la didactique de l'oral trouve toujours du mal à définir son objet en raison de ce que Perrenoud P. appelle un « vide théorique »³

Toutefois, avec les avancées de la recherche en didactique des langues, l'enseignement/apprentissage d'une langue prend un autre tournant, la langue est enseignée dans sa dimension sociale, l'oral rejoint la notion de citoyenneté et sa maîtrise devient une condition pour la réussite scolaire et l'intégration sociale :

Selon E.Nonnon:

« On y retrouve l'idée de l'harmonie sociale et la même ambivalence dans la demande, "citoyenneté" recouvrant comme "oral" des réalités hétérogènes, de la civilité à la conscience nationale républicaine . »⁴

2-Le statut de l'oral dans l'enseignement du français en Algérie :

2-1-La situation sociolinguistique et didactique du français en Algérie :

¹ NONNON E.(1999) : « L'enseignement de l'oral et les interactions verbales en classe : champ de référence et problématiques. Notes de synthèse ». *Revue française de pédagogie* n°129, 87-131.p88

² *Innovation*, n°23/24 (L'oral : parler, discuter, 1992), *Le français aujourd'hui*, n°101(Normes et pratique de l'oral , 1993), *Cahiers pédagogiques*, n°324 (la communication,1994), *Recherches*, n°22 (Parler, 1995), *Lettre de la DFLM*, n°15 (Dossier sur l'oral,1995), *Langue française*, n°112 *5Argumentation en dialogue*, 1996), *Le français aujourd'hui*, n°113, (Interaction : dialoguer, communiquer, 1996), *Enjeux*, n°39/40 (Vers une didactique de l'oral, 1996), *Repères*, n°17 (L'oral pour apprendre, 1998), *Pratiques*, n°103(Les interactions scolaires,1999)

³ PERRENOUD P. (1991. – *Bouche cousue ou langue bien pendue ? L'école entre deux pédagogies de l'oral*. In M.Wirthner et al. , *Parole étouffée, parole libérée. Fondements et limites d'une pédagogie de l'oral*. Neuchatel : Delachaux et Niestlé.

⁴NONNON E.(1999) : « L'enseignement de l'oral et les interactions verbales en classe : champ de référence et problématiques. Notes de synthèse ». *Revue française de pédagogie* n°129, 87-131.p89.

Personne ne songe à nier que le français jouit d'un statut privilégié en Algérie. Notre pays est compté actuellement parmi les premiers pays francophones au monde :

« Selon un sondage réalisé par un Institut algérien pour le compte de la revue Le Point auprès de 1400 foyers algériens, il ressort que l'Algérie est le premier pays francophone après la France. Le fait marquant à relever est que 60 % des foyers algériens comprennent et/ ou pratiquent la langue française, soit plus de deux millions et demi de foyers, représentant une population de plus de 14 millions d'individus de 16 ans et plus. »¹

Ce statut n'est aucunement le fruit du hasard, il n'est qu'un héritage que nous a laissé la colonisation française qui a duré plus d'un siècle (1830-1962) et qui a marqué des générations entières.

Cet élan de la langue française persiste et les raisons n'en manquent pas :

-la proximité géographique :

l'attractivité de la langue française s'explique aussi par la proximité géographique des deux pays (l'Algérie et la France)

-les médias :

Il existe en Algérie un bain francophone et cela à travers les médias (50% de la presse nationale est en français), les chaînes paraboliques (TF1, M6, TV5...etc.) et l'internet (notamment la tchatte).

Même la politique d'arabisation (imposée par l'État à partir de 1970) visant à donner plus de place à l'arabe, langue du coran, n'a pas réussi à éradiquer le français qui se manifeste encore quoi que de manière inégale selon les couches sociales, à travers le code-switching (alternance codique français/dialectes algériens et emprunts du français dans le dialecte).

¹A.B. « *Le français en Algérie : bulletin de santé* », in *Le français dans le monde*, Novembre-décembre 2003 - N°330 :« Algérie : un système éducatif en mouvement » <http://www.fdlm.org/fle/article/330/algerie.php>
Page active le 02/03/2008

De même, la visite de l'ex-président français Jacques Chirac (2003) et celle du président actuel Sarkozy (2007), ainsi que la présence de notre président Bouteflika au sommet de la francophonie (Beyrouth 2002), ne manquent pas de consolider l'ouverture de l'Algérie sur la francophonie.

L'enseignement du français en Algérie est régi par l'ordonnance n°76/35 du 16 Avril 1976 qui définit le français comme :

« ...un moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples . »²

De même, la mission première de cet enseignement est de permettre à l'apprenant de lire, d'apprendre la grammaire, la conjugaison et le vocabulaire de base afin de pouvoir rédiger correctement et sans trop de fautes, des textes en français. L'écrit est donc très normé, à travers la rédaction écrite, l'apprenant est censé réinvestir ses enseignements afin de permettre à l'enseignant de vérifier l'acquisition des savoirs transmis. De même, la tâche première de l'écrit reste fortement liée à celle de la lecture (les textes lus serviront de modèles à imiter lors de la production écrite). L'enseignement du français en Algérie se donne alors comme mission essentielle, le développement des compétences scripturales de l'apprenant.

Durant le cours de français, l'enseignant utilise le français oral comme un moyen institutionnel lui permettant de communiquer avec les apprenants et de leur transmettre le savoir. De son côté, l'apprenant est censé intervenir en usant la même langue (en posant ou en répondant à une question). Or, à partir de notre petite expérience au lycée et en nous basant sur les témoignages de certains de nos collègues enseignants, nous affirmons que le niveau faible de la majorité des apprenants, en terme de compétences communicatives orales,

¹Idem

fait que le recours à l'arabe (dialectal ou standard) reste assez courant dans les cours de français.

Pendant la phase "compréhension de l'oral", l'élève est appelé à prendre des notes à partir d'un document audio et/ ou visuel afin de les réinvestir et manifester sa présence en classe. La présentation du document est suivie de tâches proposées par l'enseignant visant l'orientation de la pensée de l'apprenant.

La phase "expression orale" (dans l'activité d'écriture) demande à l'apprenant de prendre la parole en français, en utilisant les points de langue acquis tout au long de la séquence ou du projet.

L'écrit occupe alors une place privilégiée au détriment de l'oral. Il est le seul moyen par lequel on vérifie la transmission du savoir et on décide donc de la réussite ou de l'échec de l'apprenant (excepté quelques séances de récitation, pratiquées surtout au collège, l'oral n'est pas évalué).

Avec les réformes (de grandes réformes sont en cours depuis la rentrée scolaire 2003), l'école algérienne se donne comme mission première « l'instruction, la socialisation, la qualification, la préparation à l'exercice de la citoyenneté et l'ouverture sur le monde. »¹. Grâce à ces réformes, l'enseignement des langues étrangères, le français en particulier, est revalorisé. Dès la rentrée scolaire 2003/2004, il est introduit à partir de la deuxième année primaire afin de favoriser son acquisition : « Par ailleurs, plus l'apprentissage est précoce, plus l'enfant parlera facilement car dès l'âge de neuf ans, les capacités d'apprentissage d'une autre langue, notamment de phonèmes, sont fortement diminuées. »¹

Ainsi ajoute :

« ...plusieurs recherches (Seliger, Krashen et Ladefoged, 1975 ; Oyalma, 1976 ; Patkowski, 1980) ont montré que l'apprentissage précoce

¹ « Le plan d'action de mise en œuvre de la réforme du système éducatif » http://www.oasisfle.com/documents/reforme_du_syst-educ-alg.htm page active le 25/12/2007.

¹ « Le plan d'action de mise en œuvre de la réforme du système éducatif » http://www.oasisfle.com/documents/reforme_du_syst-educ-alg.htm page active le 25/12/2007.

d'une langue étrangère, avant la puberté, donne de bien meilleurs résultats en matière de compétence langagière. Il s'agit d'un avantage qui, dans certains cas, peut conduire ces apprenants à acquérir une compétence comparable à celle du locuteur natif... »²

Cette place de choix accordée au français se justifie amplement par l'importance accordée à la formation des enseignants dans ce domaine :

« L'instruction du projet FSP " Appui à l'amélioration de la qualité de la formation initiale et continue des enseignants de français en Algérie "a été menée en réponse à la situation préoccupante de l'enseignement de la langue française dans le système éducatif algérien : déficit en enseignants, régression de la qualité. Ce projet constitue une première étape de l'appui à apporter aux dispositifs de formation des enseignants du secondaire et du primaire, en visant notamment à conforter les pôles pédagogiques de référence (ENS, UFC et Inspection Générale) et à renforcer les dispositifs d'enseignement à distance ».³

Le français est aussi présent à l'université algérienne (l'arabisation reste limitée et ne couvre pas tous les cycles) du fait que l'enseignement de la majorité des matières scientifiques, en l'occurrence les sciences biomédicales et techniques, se fait en français. La maîtrise de ce dernier est donc nécessaire afin de permettre aux étudiants d'accéder aux informations scientifiques surtout que l'inverse peut causer des redoublements.

Il est aussi une langue à enseigner. D'ailleurs, l'attrait de la branche, licence de français, s'accroît d'année en année.

L'autre phénomène qui explique le fort taux de francophonie en Algérie est l'augmentation des écoles privées qui assurent un enseignement en français :

« ...on compte en Algérie près de 380 écoles privées dont une centaine pour l'enseignement primaire...La langue d'enseignement est le français dans ces

² Cité in compréhension de l'oral

³ « Enseignement du Français dans l'enseignement primaire et secondaire » http://www.ambafrance-dz.org/article.php?id_article=1151. Page active le 10/10/21007

établissements ...Le nombre d'élèves inscrits dans ces établissements scolaires privés augmente d'année en année. Selon le ministre de l'Éducation, ils sont près de 25 000 élèves à travers le territoire national . »¹

Ce taux explique le souci des parents qui orientent leurs enfants vers un tel enseignement pour leur assurer un enseignement bilingue et leur permettre de suivre normalement leurs études supérieures notamment celles dispensées en français :

« Sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue d'université, elle demeure la langue de l'université.»²

En fait, même avec les nouvelles réformes, le français oral n'a pas encore acquis la place qui lui faut dans l'enseignement du français en Algérie.

Conclusion :

Ce que nous venons de présenter et qui affirme l'intérêt accordé à l'oral, exclut l'idée d'en faire une sous discipline d'enseignement et nécessite une didactique faisant de l'oral un réel objet d'enseignement tout comme la lecture et l'écriture. Une telle reconsidération nécessite l'implication d'un enseignement explicite de l'oral qui va faire l'objet des lignes qui suivent.

¹« Algérie :La politique linguistique d'arabisation » http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/afrique/algerie-3Politique_ling.htm. Page active le 03/01/2008.

² R. Sebaa (1999) cité par DERRADJI Y., in « La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ? », dans *Les cahiers du SLAAD, Université Mentouri Constantine, SLAAD* (Janvier 2004).p.22.

Chapitre II

L'enseignement de l'oral, enjeux et difficultés

Les travaux récents, ceux de GADET F. (1989-1992), Blanche Benveniste (1997), Berrendonner(1993), ont permis de repenser l'oral indépendamment et sans faire référence à l'écrit : comme nous l'avons déjà développé dans la partie précédente, la langue orale et la langue écrite font partie du même code mais ont chacune ses spécificités découlant de la situation de communication. Il est donc nécessaire de prévoir pour la classe une progression pour l'oral, tout comme cela se fait déjà pour l'écrit, en se fixant des objectifs pour développer des compétences d'interaction, de compréhension et de production de messages oraux et cela en dehors de l'interaction orale constante inhérente à la relation pédagogique dans laquelle l'apprenant est amené à produire des messages.

Cette nouvelle tendance didactique se charge alors d'installer un travail sur l'oral comme activité centrale de l'enseignement en assurant un enseignement soutenu, durable et qui vise à brider la parole.

Il ne s'agit pas cependant d'aborder cet enseignement en rupture ou en opposition avec l'écrit et la lecture mais plutôt de trouver les moyens pour les relier et les enseigner une continuité. Selon Willems D. « On parle plutôt d'un système global qui intègre l'oral et l'écrit »¹. Ainsi, il faut tenir compte de la complexité de l'oral qui réside dans l'échange basé sur la co-construction du discours par les sujets parlants. Plusieurs aptitudes se manifestent alors selon Robert Bouchard²

*Écoute réciproque.

*Adaptabilité au contexte et à la situation de communication.

*Prise en compte des acteurs de l'échange.

*Prise de parole pertinente et adaptée au contexte de communication.

¹ Willems D., « Synthèse de la table ronde (I) », *Travaux de linguistique*, 21, 1990,p.47-50.in DOLZ Joaquin et SCHNEUWLY Bernard, *Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, 2000.p63

²BOUCHARD R. , *L'oral :différents niveaux d'organisation et d'analyse*, 2004. In GARCIA-DEBANC C.& PLANE S. (Coord.) , *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?*, Paris , Hatier.2004.

*Revendication (réclamation) de la face (aptitude à agir sur autrui)

L'intérêt nouveau de l'école pour la parole dans l'enseignement des langues étrangères vise à munir l'apprenant d'un répertoire verbal oral, structuré, riche et diversifié qui lui permettra par la suite de s'adapter adéquatement aux situations d'interactions qu'il vit quotidiennement.

Il est alors temps de prendre au sérieux les paroles des élèves et d'en faire un objet d'étude à part entière, autrement dit de libérer leur parole, leur permettre de verbaliser ce qu'ils comprennent et ce qu'ils ne comprennent pas, s'intéresser à ce qu'ils disent, les écouter attentivement et d'accepter les dysfonctionnements.

Pour être rentable, cet enseignement doit prendre en considération la dimension civique de l'oral en formant des apprenants capables de s'intégrer dans un groupe et parvenir à s'exprimer, à donner un point de vue, à contribuer à un débat, à négocier et surtout écouter et respecter le point de vue d'autrui :

« Les échanges oraux instaurés ou appris le sont à des fins d'éducation civique et citoyenne : L'apprentissage du débat, de l'argumentation orale, la préparation des conseils jouent un rôle majeur dans la formation de l'individu à la vie sociale et à la tolérance . »¹

-1- Quel oral enseigner :

Selon Paytard J. « l'oral s'écoute, s'analyse et s'explique comme l'écrit »², il n'est pas donc son parent pauvre, en fait, il est même plus riche et plus complexe. De même, la nécessité de développer une pédagogie pour l'oral s'accroît de plus en plus et une connaissance préalable de l'oral à enseigner demeure primordiale pour bien situer une telle orientation. Selon E. Charmeux¹, deux formes d'oral sont à distinguer en classe :

¹L'apprentissage de l'oral : Tentative de définition http://www.ac-creteil.fr/mission-college/apprentissage_oral/definitions.htm .Page active le 12/11/2007

² PEYTARD J., *Des signes et des phrases: Grammaire, nouveau programme*, 5B : Guide pédagogique Bordas, 1978, p07

¹ CHARMEUX E. , *Ap-prendre la parole : l'oral aussi ça s'apprend*, Toulouse, Editions SEDRAP, 1997.

-D'une part, la parole spontanée ou plus souvent suscitée, comme le fait de répondre à une question ou de mener un débat, met en jeu un oral polygéré basé forcément sur les interactions.

-D'autre part, l'oralisation de l'écrit au moment de la lecture à d'autres d'un texte ou d'une réponse réalisée par écrit par un élève. Il s'agit là de mettre en voie des textes écrits préexistants : l'exposé qui met en jeu un oral monogéré où l'élève doit « parler » ce qu'il a préparé comme notes. Cette situation présente alors beaucoup de traits communs avec l'écrit et permet à l'élève de réussir.

Ainsi on différencie les situations ou/et activités orales en classe en fonction des buts poursuivis, S. PLANE² en distingue cinq :

-L'oral moyen d'expression :

Il s'agit d'accorder aux élèves des moments de paroles et de leur permettre de s'exprimer librement sans trop se soucier des contraintes scolaires dans le but de développer leur personnalité en tant que citoyen.

-L'oral moyen d'enseignement :

En ce cas, le maître prend la parole et se charge de véhiculer des savoirs disciplinaires. Ainsi, il est appelé à remplir un double rôle. D'une part, il doit gérer les échanges verbaux, d'autre part il veille à les orienter vers l'objectif disciplinaire tout en évitant les connivences.

-L'oral objet d'apprentissage :

La visée première d'un tel apprentissage est formative. Il s'agit de développer des compétences communicationnelles, linguistiques et locutoires

² GARCIA-DEBANC C.& PLANE S. (Coord.) , *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?*, Paris , Hatier, 2004.

par la transposition de certaines pratiques sociales telles que le débat et l'interview menés en petits et en grands groupes.

-L'oral moyen d'apprentissage :

Aborder l'oral comme un outil d'apprentissage par lequel l'élève peut développer sa pensée, effectuer des transferts et reconstruire sa compréhension du monde. Il s'agit de faire participer les élèves à des activités orales qui font appel à la pensée complexe dans le but d'enrichir leurs savoirs et de développer leurs compétences discursives et communicatives.

-L'oral objet d'enseignement :

Il s'agit de faire dans diverses situations d'interactions et de verbalisation un objet d'enseignement permettant aux élèves de développer à la fois des compétences linguistiques et communicatives appropriées. L. Lafontaine⁴¹ estime que l'on peut organiser des débats dont la visée première est formative.

A ce titre, S. Plane ajoute :

« Un tel cadre peut avoir une double fonction, une fonction d'aide à la préparation de situations en classe, et surtout une fonction d'outil d'analyse aidant à sélectionner des informations et repérer des séquences dans l'ensemble foisonnant et hétérogène des situations, en général composites, mettant en jeu du langage et des apprentissages. »²

¹In Réal Bergeron et Raphaël Riente L'oral à la une Québec français DOSSIER DIDACTIQUE no 133 <http://www.revueqf.ulaval.ca/Archives/DPedago133.html> page active le 14/10/2007.

² GARCIA-DEBANC C.& PLANE S. (Coord.) , *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?*, Paris , Hatier, 2004, p36

-2-Les enjeux d'un tel enseignement :

La nouvelle orientation de l'enseignement pour l'oral n'est pas fortuite. En effet, les objectifs d'un tel enseignement sont d'ordres différents, lexicaux, phonétiques, discursifs, morphosyntaxiques, socioculturels, en somme, il permet de développer chez l'apprenant certaines stratégies de compréhension et de production orale qui vont lui être utiles dans son apprentissage de la langue.

Il devient progressivement capable de repérer des informations, de les hiérarchiser, de prendre des mots, d'entendre des voix différentes de celles de l'enseignant et de parvenir par la suite à mieux comprendre les français natifs.

-2-1-L'oral prépare à l'écrit :

Comme nous l'avons déjà présenté, il ne s'agit plus d'aborder l'oral contre l'écrit mais plutôt de les enseigner en continuité, sachant que la maîtrise de l'un conduit à ou suppose la maîtrise de l'autre. Ainsi, la maîtrise de la langue écrite, la lecture par exemple, représente un exercice de mise en voix qui facilite par la suite le développement du langage oral. De même, il semble évident qu'une bonne maîtrise de l'oral constitue un préalable pour la maîtrise de l'écrit ; si un élève arrive à exprimer couramment et de manière intelligible ses idées, il pourra facilement par la suite rédiger des textes écrits dans une syntaxe plus adéquate comme le montre notamment Philippe Perrenoud dans son article : « A propos de l'oral »⁵¹

-2-2-L'oral permet aux apprenants de mener des prises de paroles de plus en plus autonomes :

Cela se fait en développant les compétences suivantes :

¹ Philippe Perrenoud « A propos de l'oral »⁵Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Université de Genève 1988 http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1988/1988_14.html page active le 05/09/2007

*Savoir formuler des idées autant que possible intéressantes et originales et adapter leurs contenus aux destinataires.

*Savoir structurer ses idées en les entraînant de façon logique grâce à des transitions bien choisies.

*Savoir défendre ses idées durant les conversations et les débats en avançant des arguments en faveur illustrés par des exemples concrets, des métaphores ...etc.

*Savoir écouter d'autres opinions (entendre et faire l'effort de comprendre), prendre en compte les arguments des autres interlocuteurs et leurs objections afin de modifier ou de nuancer son propre point de vue.

*Savoir respecter son tour et son temps de parole.

*Maîtriser un langage oral qui permettra au cours d'une communication courante de se faire comprendre et d'exprimer ce qu'on a réellement l'intention de dire, plutôt que de produire des énoncés neutres mais parfaits. Il s'agit là de découvrir du lexique en situation, de découvrir différents registres de langue en situation, de découvrir des accents différents, de reconnaître des sons et de reconnaître des structures grammaticales.

-2-3-La maîtrise de l'oral est un enjeu social :

Comme nous l'avons développé précédemment, l'oral a aussi une dimension civique. En fait, la maîtrise de l'oral permet à l'apprenant de réinvestir ce qu'il a développé comme compétences dans le monde professionnel et dans les rapports sociaux. Il s'agit de développer l'esprit d'objectivité et d'ouverture, de participer au débat sur le devenir de la société, d'apprendre à confronter ses points de vue et à trouver des accords, d'être tout simplement un citoyen :

« Il ne s'agit pas de distinguer un " bien " absolu ni de se hisser vertueusement au niveau de "l'intérêt général", mais simplement de communiquer, d'échanger, de s'affronter s'il le faut, et de trouver parfois des consensus ou

d'aboutir à des compromis. C'est seulement lorsque chacun a eu le sentiment d'avoir été écouté, entendu et pris en compte, à défaut d'avoir eu gain de cause, que l'on évite le recours à la violence ».¹

Pour C. Garcia-Debanc et I. Delcambre (2001-2002), l'enjeu est également politique, car il ne peut y avoir démocratie sans liberté de la parole. De même permettre à chacun de s'informer, de confronter sa pensée à celle des autres, de présenter et de défendre son point de vue, c'est lui permettre forcément d'accéder à une certaine autonomie personnelle sans laquelle il ne peut y avoir de démocratie.

Cette dimension éthique convient parfaitement aux missions de l'école, plus particulièrement à celle qui vise à instituer l'esprit de citoyenneté basée essentiellement sur des valeurs communes.

3- Comment l'organiser :

Les difficultés à mener un travail sur l'oral en classe et à le théoriser ont poussé plusieurs auteurs à s'interroger sur les moyens de lui donner une légitimité, de l'organiser et de définir ses objets.

Ainsi pour bien mener cet enseignement en classe, trois conditions sont à respecter selon E. Roulet² :

- *Munir l'élève de certaines données langagières de base qui lui permettront par la suite d'entamer différentes situations de communication.
- *Aider les élèves à maîtriser ces situations, à les analyser en cherchant les régularités pour les exploiter ultérieurement.
- *Leur donner par la suite l'occasion de mettre en pratique les habiletés qu'ils ont apprises en préalable en les lançant dans des situations d'interaction.

¹Georges Charpak *La main à la pâte. Les sciences à l'école primaire*. Présenté par Georges Charpak, (Prix Nobel de physique 1992). Ed. Flammarion 1996 <http://www.inrp.fr/lamap/> In http://www.oasisfle.com/documents/education_et_citoyennete.htm. Page active le 30/07/2007.

²ROULET E. , « La pédagogie de l'oral en question(s) » In M. Wirthner et al., *Parole étouffée, parole libérée. Fondements et limites d'une pédagogie de l'oral*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1991.

Une telle organisation exige un changement du rôle de l'enseignement qui doit :

*Gérer l'environnement propice à ce type d'enseignement et qui encourage la motivation, la confiance en soi (il faut rassurer les élèves), la curiosité et le désir d'apprendre.

*Jouer le rôle de médiateur entre le savoir et les élèves, c'est lui qui connaît l'objectif conceptuel vers lequel il doit orienter cet enseignement.

*Prévoir les difficultés que les élèves vont rencontrer, les encourager et les soutenir en cas de nécessité. Il joue le rôle d'étayage c'est-à-dire qu'il va être à l'écoute de l'élève, l'aider à commencer, à maîtriser ou reprendre ses prises de paroles en cas de rupture pour ne pas le bloquer.

*accepter les erreurs et faire en sorte qu'elles soient une source de remédiation.

Cette démarche pédagogique aide judicieusement l'élève et lui permet de devenir de plus en plus autonome dans son apprentissage.

*Suivre une approche pédagogique basée sur la collaboration entre les élèves en adaptant le contenu à leurs propres besoins dans le but de les motiver et d'encourager la participation.

*Etre performant en communication verbale (adapter son langage et sa voix selon les situations et selon le public) et non verbale (exploiter des ressources tels que les gestes, les déplacements dans la classe, les expressions du visage...etc.)

*Animer les situations d'interaction en suscitant et en gérant les interventions spontanées de l'élève, les reformuler, les exploiter au profit de l'objectif à atteindre.

* Suivre régulièrement le développement des élèves et les évaluer (évaluation formative qui permet de s'assurer du développement des compétences orales) et d'opter pour des régulations.

Selon C.Garcia Debanc et I.Delcambre(2002), deux notions sont à prendre nécessairement pour entamer l'enseignement de l'oral.

-La conduite discursive :

Parler c'est forcément s'identifier à un genre discursif bien déterminé et cela en fonction de l'enjeu discursif. En fait, toute situation d'interaction suppose la maîtrise de la ou des conduites discursives requises par la situation : l'enjeu peut être narratif, descriptif, explicatif, argumentatif, justificatif ou prescriptif.

- La tâche discursive :

Il s'agit là d'identifier à quel point les conduites mises en pratique par l'élève conviennent à la tâche (consigne) prévue par l'enseignant. Autrement dit, comparer ce qui est réalisé par les élèves à ce qui a été prescrit par l'enseignant. Selon C.Garcia Debanc et I.Delcambre :« La notion de tâche discursive permet en particulier de prendre en compte le travail énonciatif dans la construction de la référence. »¹

La notion de tâche discursive occupe une place importante dans l'organisation de l'enseignement de l'oral. E.Nonon (2002) propose de consacrer explicitement des séquences basées sur la verbalisation et au cours desquelles les élèves vont exploiter leurs compétences et leurs stratégies en fonction d'un « référent » défini au préalable.

PROUILHAC Micheline avec l'équipe INRP (institut national de recherche pédagogique) de l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) de Limoges insiste sur la nécessité de mettre en œuvre des dispositifs variés afin de permettre la mise en pratique de différentes tâches discursives.

Cependant, d'autres auteurs organisent ce travail autour de la notion de conduites discursives :

¹ GARCIA-DEBANC C. & DELCAMBRE I., « Enseigner l'oral » : *REPÈRES*, n°24/25, MAURY, Millau, 2001-2002, p14.

Michel Grandaty (2001) insiste sur l'importance de mettre en place et d'évaluer des conduites discursives et plus particulièrement des conduites narratives, descriptives, explicatives et récapitulatives communes qui serviront d'exemples pour les élèves.

Sylvie Plane (2004) accorde plus d'importance à la conduite explicative (pour verbaliser la compréhension d'un phénomène, l'élève doit forcément savoir expliciter) en basant ses travaux sur l'analyse des explications produites en situation scolaire ou d'enregistrement d'une mission radiophonique de vulgarisation scientifique.

4-Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Les nouvelles orientations didactiques, les institutions officielles ainsi que les nouveaux programmes affirment l'importance de l'oral en lui accordant une place équivalente à celle de l'écriture et de la lecture. Or, son enseignement pose des problèmes spécifiques que nous allons présenter dans ce qui va suivre:

-4-1-Au plan matériel :

L'oral ne laisse pas de traces, il est linéaire et successif, ce qui ne permet pas d'analyser soigneusement les productions orales des élèves et empêche de les évaluer à chaud. Il doit alors être transposé par des enregistrements (audio/vidéo). Ces derniers sont difficiles à entreprendre vu le manque d'outils rigoureux et pratiques.

-4-2-Au plan des obstacles à l'apprentissage :

-L'oral met en jeu l'ensemble de la personne, le verbal et le non verbal (gestes, postures, regards, intonations etc.). Ainsi, il est souvent évalué selon les normes de l'écrit vu les difficultés à gérer les prises de paroles spontanées et à définir des normes pour les évaluer : « On a recours quand on vise à améliorer l'oral de l'élève à des modèles décalqués de l'écrit et des critères décalés, donc inopératoires pour la langue ...ou l'organisation des discours. »¹

-Même si nous concevons l'oral comme objet autonome d'enseignement, ceci nécessite un détour par l'écrit par le biais de la transcription.

-Mettre en place un tel enseignement nécessite une formation des enseignants du fait que les dispositifs pédagogiques et les recherches didactiques sur l'oral ne se sont développés que récemment.

-Dans un tel enseignement, l'enseignant est confronté à des freins multiples tels que les difficultés à faire parler toute la classe d'un côté et d'un autre côté il peut faire à des élèves qui n'ont pas envie de parler ou qui parlent difficilement.

Cette attitude est due à un sentiment d'insécurité linguistique engendré par la norme. Selon Daniel COSTE :

« Il y a insécurité chaque fois que je me perçois dans ma prestation comme inadéquat au regard d'un standard, d'un niveau d'exigence, d'une norme que d'autres, plus "compétents", plus "légitimes" sont à même de respecter. La question est donc celle de la relation posée entre un jugement de normativité et une auto-évaluation »²

¹NONNON Elisabeth. L'enseignement de l'oral et les interactions verbales en classe : champ de référence et problématiques Revue française de pédagogie, n° 127, octobre-novembre-décembre 1999., 87-131

²Daniel Coste Professeur à l'École Normale Supérieure - Lettres et Sciences Humaines de Lyon. Directeur de recherche à la Sorbonne. Co-président du Groupe de projet " Langues vivantes "du Conseil de l'Europe de 1994 à 1997. Membre du Comité scientifique de la revue *L'École Valdôtaine*. «*Compétence bi/plurilingue et (in)sécurité linguistique* » <http://www.scuole.vda.it/Ecole/Atti/05.htm>. Page active le 09/11/2007

Chapitre III :

Les genres pratiqués en classe pour étayer
l'enseignement de l'oral

Prendre la parole et affronter le public sans peur est une aptitude primordiale. Cependant, nous remarquons dans les classes de langue que l'oral est mis à l'écart au profit de l'écrit pour les raisons développées précédemment. Or, avec les nouvelles approches dites communicatives, l'apprentissage d'une langue étrangère ne se limite plus à la maîtrise des normes et des techniques de l'écrit ; il doit aussi et surtout permettre à l'apprenant de développer ses compétences communicatives orales. Selon l'Organisation internationale de la Francophonie

« Parmi les quatre compétences (expression orale, expression écrite, compréhension orale, compréhension écrite), savoir s'exprimer à l'oral est une aptitude primordiale. Pouvoir s'exprimer conditionne pourtant les aptitudes communicatives du locuteur en langue-cible. Il doit en effet être capable de gérer les situations où il produit de l'oral. »¹

Pour ce faire, l'enseignement de l'oral doit favoriser la prise de parole réfléchie et autonome en créant et en variant les situations de communication afin d'offrir aux étudiants la possibilité d'éprouver et de développer leurs compétences communicatives orales: un étudiant bloqué dans un système de communication particulier, s'exprimera peut-être mieux dans un autre. Alors, cet enseignement doit être étayé par l'insertion de différents genres dont nous présenterons par la suite les plus pratiqués et d'ailleurs les plus significatifs.

¹[l'Organisation internationale de la Francophonie](http://www.franparler.org/dossiers/production_orale.htm) http://www.franparler.org/dossiers/production_orale.htm.
page active le 05/11/2007

1-L'interview

1-1-Définition :

Mot anglais désignant un entretien entre deux personnes, un interviewé et un interviewer, conduit par ce dernier et destiné à être publié dans la presse ou transmis à la radio ou à la TV

Selon B. Schneuwly et J. Dolz¹, l'interviewer a pour mission de faire parler l'interviewé et de favoriser la production d'un discours cohérent, continu, tout en enchaînant ses questions sur les réponses antérieures en vue de retenir l'attention du public.

1.2 Objectifs²

Les interviews se rangent en cinq catégories (selon leur objectif) :

-L'interview « déclaration » : Son but est de collecter des informations sur un événement récent.

-L'interview « témoignage » : Faire parler l'interviewé « témoin » afin d'obtenir le récit d'un événement.

-L'interview « portrait » : Montrer le parcours de la personnalité de l'interviewé.

-L'interview « micro- trottoir » : Consiste à mener un sondage pour capter le reflet de « l'opinion publique » à propos d'un événement.

-L'interview « explication » : Faire parler l'interlocuteur sur un sujet dont il est spécialiste.

On peut dire alors que toute interview est une action "finalisée", il s'agit de faire connaître aux spectateurs / auditeurs de nouvelles idées ou de nouveaux individus.

¹ B.Schneuwly et J. Dolz *Les genres scolaires. Des pratiques langagières aux objets d'enseignement*. In. *Repères* n° 15, *Pratiques langagières et enseignement du français à l'école*, Paris, INRP, 1997

²http://www.rfi.fr/talentplusfi/articles/064/article_141.asp . Page active le 28/10/2007

1.3-Techniques :

Toute interview est basée, nécessairement sur des questions dont les principaux types sont :

- Questions fermées : Réponse par « oui » ou « non » ex : Etes vous pour le régime ?
- Questions ouvertes : Réponses brèves et précises.
- Questions à choix multiples : La réponse est induite : Etes vous pour un travail collectif ou pour un travail individuel ?

On distingue trois techniques d'interviews¹ :

*L'interview semi-directive : Mélange des questions qui orientent la conversation et reformulations qui l'enrichissent.

*L'interview directive : Utilise des questions plus ou moins ouvertes, afin de les discuter avec l'interviewé.

*L'interview non-directive : l'interviewer ne suit pas un guide d'entretien et pose peu de questions ce qui permet à son interlocuteur de s'exprimer librement

L'interview se distingue des autres genres voisins, le débat par exemple, par son caractère public et médiatique.

¹http://www.maison-des-mineraux.org/territoires-sonores/index.php/Savoir_interviewer. Page active le 07/12/2007

1.4 L'interview comme une dimension enseignable :

L'interview est aussi utilisée dans un cadre pédagogique pour permettre aux élèves de récolter et de transmettre des informations, d'acquérir et de construire des connaissances et de développer par la même occasion leurs compétences langagières pour la prise de parole en public.

Ce genre permet aussi à l'étudiant interviewé d'être un actant capable de réaliser des rôles et des objectifs en posant des questions intéressantes pour le public et pertinentes par rapport à un thème disciplinaire qui fait l'objet de la quête d'information. Selon B. Schneuwly et J. Dolz il « ouvre et clôt l'interview, pose des questions, suscite la parole de l'autre, incite à la transmission d'informations, introduit de nouveaux sujets, oriente et réoriente l'interaction. »¹

Afin que l'apprenant puisse jouer pleinement son rôle et atteindre ses objectifs, une connaissance du domaine de spécialisation de son interview, une planification et une maîtrise préalable de l'organisation interne de l'interview semble indispensable. Pour ce faire, nous joindrons par la suite un tableau comportant les différentes phrases de l'interview avec leur contenu en nous inspirant des travaux de B. Schneuwly et J. Dolz (2000)

Phrases	Contenu
Ouverture	-Présentation de l'interviewé et du thème de l'interview. -Salutations d'accueil et remerciements anticipés
Phrase de questionnement	-Choix des questions -Organisation du thème - Marquage des parties

¹CHNEUWLY B. & DOLZ J., « Les genres scolaires. Des pratiques langagières aux objets d'enseignement », *Repères*, n° 15, *Pratiques langagières et enseignement du français à l'école*, Paris, INRP.1997, p37

Clôture	-Conclusion -Remerciements -Salutations de séparation
---------	---

Tableau 1 : L'organisation générale de l'interview

Du point de vue linguistiques, quelques aspects paraissent intéressants à travailler dans cette perspective, citons ceux mentionnés par B. Schneuwly et J. Dolz (2000):

*Les différents types et natures de questions (questions ouvertes / fermées, variétés des formules interrogatives tel que la formule inversée).

*Les déictiques personnels permettant d'identifier les rôles spécifiques des participants à l'acte d'énonciation.

*La cohésion des thèmes (les formules de reprises anaphoriques et procédés de relances).

*Les reformulations et leur rôle dans la facilitation et la vérification de la compréhension.

Pour bien mener cette activité en classe de langue, les étudiants peuvent procéder à une première production d'interviews fictives, mise en place de dyades élève /élève (interviewer/interviewé) observées et guidées par l'enseignant qui veille à réguler les difficultés rencontrées, à aider les apprenants à en tirer profit et à les préparer à réaliser d'interviews réelles (réalisées dans des situations authentiques).

En effet, la pratique de cet exercice dans un cadre scolaire permet un enrichissement et un approfondissement des connaissances disciplinaires et un développement du comportement interactif des étudiants. Il constitue de notre point de vue un lieu qui permet l'amélioration du langage oral de l'étudiant et lui apprend par la suite à assumer à bon escient son rôle social.

2-Le débat régulé :

2.1- Définition :

Le débat est une discussion où chacun doit s'exprimer librement sur une question sociale controversée pour lui trouver une solution collectivement acceptable. Ce genre public se répand beaucoup dans les sociétés démocratiques comme une forme de délibération au sujet des affaires publiques. Dans son article, *Dimension enseignable de l'exposé*, Gérard Beaulieu¹ montre que le débat « fait usage de la raison et refuse la violence, ce qui est le propre de la démocratie dans le règlement des conflits ». Chaque participant débat et essaye de modifier les opinions et les attitudes des autres et finir par imposer les siennes, ce qui risque de créer des situations belliqueuses. Le débat peut être diffusé dans les médias (TV, radio ...etc.) dans le but d'influencer l'opinion des citoyens.

Le débat peut porter sur un sujet annoncé à l'avance. Il peut s'exprimer sous diverses formes, la plus courante est la réunion en un même endroit des personnes physiques mais il existe des débats sur le WEB, des débats par vidéoconférence ou téléconférence.

Le "vrai" débat ne se réduit pas à la simple discussion, Il est plutôt ordonné et cherche à convaincre par des arguments pesés et raisonnés qui lui donnent une dimension politique. Il ne peut y avoir usage et affirmation de la raison sans liberté de parole, sans possibilité d'user du débat public. Le débat argumenté a aussi une dimension éthique du fait qu'il implique le respect mutuel (écouter l'autre, le respecter, s'ouvrir pour lui et vers lui pour le comprendre).

L'argumentation s'adresse à un auditoire et sert à le convaincre par la raison ou le persuader par la séduction.

¹Gérard BEAULIEU « Dimension enseignable de l'exposé » http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/enseignerloral.pdf. Page active le 03/02/2008.

2.2. Les règles du débat¹:

Tout débat doit suivre des règles qui définissent son déroulement ; celles –ci concernent notamment :

-L'équivalence : Tout débat public donne la parole à tous. Chacun peut s'exprimer sur un pied d'égalité tout en disposant du même temps de parole par rapport à la durée globale du débat. On remarque cependant que la règle d'égalité des temps de parole n'est pas souvent respectée (il y aura toujours des participants qui l'emporteront sur les autres).

-L'argumentation : Le débat doit être constructif et basé sur des arguments rigoureux permettant de contribuer à la discussion et de partager son point de vue.

-La transparence et l'objectivité : Le débat est destiné à un auditoire et doit alors se reposer sur des réunions ouvertes à tous.

3.3- les dimensions enseignables du débat :

Selon F. Vanoye¹ (1981), organiser des débats en classe c'est mettre en place des situations de communication entre les élèves où chacun doit s'exprimer librement sur un sujet. Chaque élève est appelé à prendre la parole, donner son opinion, l'étayer par des arguments en faveur, respecter les tours de parole, écouter ses camarades et entrer en contact avec eux.

B. Schneuwly et J. Dolz² (1997) pensent que les élèves peuvent commencer par un exercice d'écoute (écouter un débat) pour pouvoir mener

¹ D'après http://www.debatpublic-cdgexpress.org/debat_public/principes.html page active le:10/12/2007

¹VANOYE F. , *Expression, communication*, Paris : Armand Collin, 1990.

² DOLZ, J. & SCHNEUWLY, B. , Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école, Paris, ESF, 2000.

par la suite des réfutations orales individuelles portant à titre d'exemple sur des sujets sociaux qui se posent à eux et les discuter ensemble.

Afin de permettre la communication, l'enseignant doit intervenir de temps à autre et procéder à des corrections grammaticales. De même, il doit jouer un rôle majeur dans la distribution de la parole et l'orientation de l'enseignement de ce genre vers une variante moins belliqueuse.

Les finalités qu'on peut attribuer à ce genre de l'oral sont de divers ordres nous allons présenter dans ce qui suit celles citées par Alain Geffrault³ dans son article, *Comment enseigner le débat en classe de français*, et qui conviennent aux missions de l'école :

Sur le plan du savoir faire : Permettre à l'apprenant de :

-Développer ses capacités et ses stratégies à argumenter et à réfuter .Il servira comme un moyen pour les élèves de développer un argumentaire

- Pouvoir communiquer avec un degré d'aisance et de spontanéité, participer activement à une conversation et mettre en scène publiquement ses points de vue.

-S'entraîner à l'écoute et s'auto-corriger pour permettre un travail sur la correction grammaticale qui ne doit cependant pas bloquer les élèves à l'oral (les élèves ne prennent pas la parole souvent de peur de faire des fautes).

Sur le plan des « savoir –être » : Initier les élèves à la pratique du débat pour les sensibiliser à la vie de citoyen :

*En socialisant la prise de parole en classe et en favorisant l'apprentissage du vivre ensemble et du respect des différences.

*En apprenant les formes de respects et d'acceptation de la différence

³ Alain Geffrault dans son article « comment enseigner le débat en classe de français » Ressources pédagogiques. Programmes de seconde et première
Lycée Maupertuis, St-Malo :<http://slis.ac-rennes.fr/pedagogie/lettres/lycee/seconde/debat/debat.htm>. Page active le 15/01/2008

(Écouter l'autre, prendre en compte son opinion dans l'élaboration de sa propre réflexion, respecter les règles de la politesse, de la civilité)

En effet, ce moment de parole particulier constitue un formidable outil d'approfondissement qui correspond aux finalités de l'école et contribue au développement des capacités langagières de l'étudiant.

3) L'exposé oral :

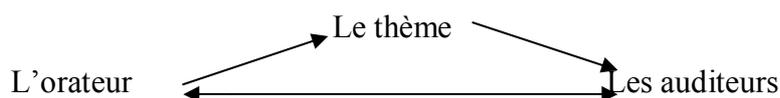
3.1-Définition :

L'exposé oral est une intervention orale adressée à un auditoire (déjà connu ou qu'on prétend connaître en cours d'exposé) rassemblé pour l'écouter afin de lui transmettre des informations, lui décrire ou lui expliquer quelque chose.

Cette expérience demande une bonne préparation qui doit porter tout autant sur le contenu (souci de se documenter afin de récolter les informations en relation avec le thème de l'exposé) et la structure (organiser), sur une prise en considération du public, de ses valeurs, de ses intérêts et qui permettra à l'exposant d'organiser son discours de façon logique et lui servira d'aide mémoire lors de sa présentation.

Le sujet de l'exposé peut être abstrait mais doit forcément être important. Alors l'orateur est appelé à envoyer des messages verbaux, non-verbaux (fournir des efforts de mise en scène) et utiliser même des aides audio – visuelles (image, rétro-projecteur etc.) afin d'intéresser le public et de capter son attention.

Au cours de l'exposé, trois éléments sont à considérer dans leurs interrelations selon Francis Vanoye :



En effet, réussir son exposé, c'est instaurer

« Une relation effective et positive entre les trois éléments : Les auditeurs s'intéressent au thème et sont séduits par l'orateur, celui ci est concerné par son objet et se préoccupe de ses inter »¹

De même, l'intervention se passe mieux lorsque l'exposant est perçu comme plus fort (expert) que l'auditoire. Il ne s'agit d'ailleurs pas tant de l'être que de le faire admettre.

3.2. Dimension enseignable :

Nous avons pu développer ce point en nous inspirant des travaux de B. Schneuwly et J. Dolz² et de ceux du Groupe de Ressources Pédagogique³ animé par Gérard Beaulieu :

L'exposé oral en classe est une prise de parole à durée limitée dont le thème porte sur les objets d'étude du programme. Cette situation de communication permet à l'étudiant orateur de transmettre des savoirs, d'installer des connaissances, d'assumer une prise de parole autonome et complexe et de les inciter à pratiquer la langue.

Il importera, dans un premier temps, de choisir et de délimiter le sujet en fonction de l'intérêt de l'étudiant et de celui de son auditoire, de ses connaissances et des siennes, convaincre etc.)

Pour assurer une bonne transmission de son discours, l'exposant doit :

-Bien préparer l'exposé :

*Chercher la documentation.

*Utiliser un plan très clair et assez détaillé .Numéroter et annoncer ses divisions (premièrement ...deuxièmement ...).

¹Vanoye Francis , Expression, communication, Armand Colin, Paris, 1990, p33

² DOLZ, J. & SCHNEUWLY, B., *Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, 2000, p142.

³Groupes de Ressources Pédagogique animé par Gérard BEAULIEU(2000-2001)http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/enseignerloral.pdf, page active le 06/10/2007 :

*Rédiger entièrement l'exposé.

*Le mémoriser et s'entraîner à le dire, dans le but de n'utiliser que ses notes comme points de repères lors de la présentation de l'exposé.

-Adapter l'exposé à l'auditoire :

Deux excès sont à éviter : s'attarder sur des faits connus des auditeurs, passer rapidement sur ce qu'ils ignorent, c'est-à-dire se contenter d'une allusion là où il conviendrait d'être explicite.

-Bien utiliser le temps prévu :

Toujours bien proportionner le contenu de l'exposé au temps dont on dispose : l'utiliser entièrement mais aussi ne pas «déborder», ne pas se répéter, ne pas gonfler l'exposé de considérations inutiles.

-Utiliser l'espace de façon fonctionnelle :

*écrire le plan de son exposé au tableau pour faciliter le repérage pour les auditeurs.

*prévoir des espaces pour les supports iconiques.

*adapter son débit et sa tonalité à l'auditoire et aux conditions matérielles et psychologiques.

-Intéresser et informer :

*animer l'exposé, varier les formules, présenter de façon habile.

*bien marquer la succession.

*formuler avec rigueur les idées principales.

*changer les rythmes, de force et d'intonation.

*répéter quand cela est important, sans en abuser.

*maîtriser son trac et contrôler l'anxiété grâce à des exercices de répétition avant la présentation réelle.

De même plusieurs sources sont à exploiter :

a. Le corps : le corps parle, il complète l'information énoncée, amplifie une émotion, une expression, renforce le sens de ce qui est dit, le surligne, le met en valeur et cela grâce :

Au regard : Partir à la rencontre de son auditoire, regarder chacun régulièrement et éviter de rester le nez dans ses papiers.

Aux gestes : les gestes accompagnant la parole, renforçant son sens ou l'illustrant sont à proscrire .selon C. Kerbrat-Orecchioni :

« La mimo-gestualité a pour l'émetteur une fonction de facilitation cognitive, c'est-à-dire qu'elle l'aide à effectuer les opérations d'encodage, comme en témoigne le fait que l'on gesticule même en téléphonant, ou que lorsque l'on récite un texte appris par cœur, l'activité gestuelle est généralement beaucoup plus pauvre que lorsque l'on produit un travail locutoire créatif. »⁶¹

b. la voix : S'entraîner à augmenter le volume, l'intensité de savoirs sans en modifier la hauteur afin de rendre la diction à la fois plus agréable et plus nuancée .le débit ne doit être ni trop rapide (et donc fatigant) ni trop lent (et donc lassant) il s'agit de l'équilibrer.

Quand au rythme, lui, doit organiser le sens du texte en soulignant les mots qui ont plus de valeur que d'autres.

c. la relation : Dans sa relation avec l'auditoire, l'exposant doit revendiquer sa face et donner une bonne image de soi tout en essayant de respecter la face de l'autre (s'ouvrir sur lui, l'intéresser, lui transmettre les informations de manière intelligible).

En effet, cette prise de parole n'est aucunement un simple exercice « monologal » que l'étudiant a à présenter de façon magistrale afin de véhiculer un contenu référentiel, c'est plutôt une situation de communication qui permet de sensibiliser à la prise de parole, de développer

¹ KERBRAT-ORECCHIONI C., *La conversation*, Collection Mémo, Paris, Seuil, 1996, p45.

la fluidité verbale et de prendre conscience de certains procédés d'organisation d'idées ; ce qui fait de lui un objet d'enseignement privilégié et propice pour étayer l'enseignement de l'oral.

4-Les grilles d'évaluation proposées pour chaque genre :

L'interview :

Non de l'étudiant:.....			
Critère d'évaluation	Indicateur	oui	Non
L'ouverture	L'étudiant a-t-il respecté les étapes suivantes : -La présentation de l'interviewé. -La présentation du thème. -Les remerciements anticipés. -L'adresse au public		
L'organisation générale de l'interview	L'étudiant a-t-il : -Préparé le contenu de l'interview ? -Choisi des questions pertinentes ? -Organisé la thématique de l'interview ? -Marqué explicitement les parties ? -Bien géré les échanges ?		
Le guidage de l'interview dans l'action	L'étudiant a-t-il réussi à : -Bien écouter et comprendre l'interviewé? -Utilisé des questions et des procédés de relance ? -Être autonome à l'égard des notes déjà prises ?		
La clôture	L'étudiant a-t-il : -Clôturé l'interview ? -Remercié l'interviewé et le public ? -Salué le public à la fin de la représentation		

Le débat :

Nom de l'étudiant :		
Critères d'évaluation	Oui	Non
L'étudiant a-t-il su : -Prendre la parole ? -Demander la parole ? -Intervenir avec clarté ? -Exprimer son point de vue ? -Donner des arguments ? -Apporter des exemples ? -Ecouter les autres intervenants ? -Tenir compte de leur avis ? -Utiliser une langue correcte ? -Utiliser une voix audible ?		

L'exposé oral :

Nom de l'étudiant :			
Critères d'observation	Indicateurs	Oui	Non
Les contenus	-Le thème et l'intention sont-ils énoncés au début ? -La progression de la pensée est-elle claire ? -Y a-t-il des explications et des reformulations ? -Le propos est-il adapté au niveau de l'auditoire ?		
La prestation	-Le contact est-il établi et maintenu avec l'auditoire ? -Y a-t-il prise en compte de l'auditoire ? -y a-t-il recours aux gestes ? -l'apprenant s'est-il détaché de ses notes ?		
L'aspect technique	L'apprenant a-t-il -Usé des facilitateurs didactiques ? -Su adapter sa voix à la situation de communication ? - Bien géré le temps qui lui a été imparti ?		

Conclusion

La pratique de l'interview, du débat et de l'exposé oral en classe permet une maîtrise plus profonde des contenus référentiels qui font l'objet de l'apprentissage et jouent un rôle majeur dans le développement de la confiance en la parole. Au-delà de la performance évaluée, il s'agit de former la personne, le citoyen, la sensibilité, la tolérance et l'ouverture sur l'autre.

Le cadre pratique

Chapitre IV : Le corpus

Introduction :

Au cours de notre recherche nous avons mené une enquête avec les étudiants de première année universitaire suivant une formation en lettres et langue françaises. Ces étudiants commencent à peine à préparer un diplôme d'études universitaires qui représente une certification utile et leur donne éventuellement un poste d'enseignant.

Nous avons choisi la première année comme champ d'investigation vu l'importance de cette étape dans la vie des étudiants et ce qu'elle leur apporte de nouveau.

Notre objectif est de pouvoir apporter des éléments de réponse à propos de notre problématique. Ainsi notre motivation nous a poussé à vérifier l'importance de l'exposé oral dans le développement des compétences communicatives des étudiants. Cette motivation se justifie par le fait que nous avons constaté durant notre petite expérience que nos étudiants ne cessent de réclamer un programme accordant une place à l'oral et permettant le développement de leurs compétences communicatives orales.

-1-La pré-enquête :

Avant de nous lancer dans l'enquête proprement dite, nous avons programmé une phase préparatoire afin de nous permettre d'étudier les conditions générales de réalisation citons en occurrence :

- *Choisir le lieu de l'enquête (ville et établissement)
- *Demander une autorisation auprès de la direction de l'Ecole Doctorale de français de Constantine.
- *Fixer un calendrier de travail (planning de la recherche ultérieure)
- *Choisir les personnes à interroger et les moyens à utiliser (budget, matériels...etc.)
- *Vérifier que nulle enquête n'a été déjà effectuée sur le même objet.
- *Mener une recherche documentaire primaire et interviewer quelques enseignants du domaine afin de mieux orienter l'objectif de notre enquête.

Mucchielli insiste sur le rôle primordial de cette étape et affirme que :

« *La synthèse finale de la pré-enquête* tire au clair toutes ces idées, les décanter, les formuler en autant de *possibles à vérifier* (hypothèses), et a pour avantage évident de clarifier le champ de l'enquête. L'horizon se dégage. On sait où on va. »¹

¹MUCHIELLI, R., *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*, Paris, ESF, 1993, p14.

-2-Constitution de l'échantillon :

Juste après avoir fixé des objectifs, nous avons déterminé notre "*Univers*" comptant environ **150** étudiants, ensuite nous avons limité notre recherche en constituant un échantillon comportant **50** étudiants soit **30%** de la population de l'enquête.

2-1-1-Lieu de l'enquête :

L'enquête que nous avons menée a eu lieu à l'institut des langues et des lettres LARBI BEN MHIDI de OUM EL BOUAGHI du fait que l'institut est à proximité de notre ville et que nous y assurons des heures de vacation ce qui nous a facilité le choix de l'échantillon et a assuré le bon déroulement de l'enquête.

La particularité de cet institut, par rapport aux grands centres urbains, réside dans le fait que la majorité de ses étudiants prouvent des difficultés dans l'apprentissage de la langue de Molière. Sachant que cette catégorie est issue de milieux à majorité berbère (chaoui) et que leur classe sociale est défavorisée.

De même ces étudiants sont de parents arabophones voire berbérophones ce qui fait que leur moyen de communication est argotique, leur environnement immédiat et peu ou prou-développé et l'utilisation du français est très rare voire inexistante.

Chapitre V : Méthodologie de l'enquête :

Introduction

Pour satisfaire les exigences de notre recherche, nous avons choisi deux instruments pour le recueil des données qui sont un questionnaire et un guide d'entretien. Le premier « a pour ambition première de saisir le sens "objectif" des conduites en les croisant avec des indicateurs des déterminants sociaux. »¹ et permet de toucher un grand nombre d'enquêtés en peu de temps, le second « a pour fonction de reconstruire le sens "subjectif", le sens vécu des comportements des acteurs sociaux. »²

Ce tête-à-tête nous a permis de nous rapprocher des informateurs et procéder par des relances afin d'apporter des éclaircissements aux réponses peu développées dans le questionnaire.

Il s'agit tout au long de notre enquête de mesurer à quel point la méthodologie adoptée a rempli -ou non- les buts escomptés. D'abord par une description quantitative globale des questionnaires récupérés et des entretiens entrepris, ensuite par une analyse plus qualitative de ces données.

L'analyse quantitative est nécessaire par la quantité des données à traiter ce qui implique une simplification pour l'interprétation des données; elle est aussi fructueuse dans le sens où elle fournit une base solide à l'interprétation. Cette technique consiste donc à rendre possible la généralisation des résultats observés. Pour D.Biber³, elle est indispensable et valide du fait qu'elle permet de donner sens aux résultats obtenus.

Dans le présent travail, c'est cette double approche qui va être adoptée, avec la primauté accordée à l'analyse quantitative. Ce choix est motivé par la raison suivante : la méthode quantitative sera vue comme une phase pionnière permettant de sélectionner des traits apparaissant comme prometteurs pour une future analyse qualitative. Cette dernière permettra de récolter des

¹ DE SINGLY F., *L'Enquête et ses méthodes: Le questionnaire*, Paris, Collection 128 Sociologie, Nathan., 1992,p27

² Idem.

³ BIBER D. (1988), *Variation Across Speech and Writing*, Cambridge, Cambridge University Press.

informations à la fois précises et concrètes et rendra mieux compte des nuances du contenu d'une réponse et des diversités des opinions des répondants.

1-Le questionnaire :

Afin que notre enquête soit conduite avec rigueur méthodologique et objectivité, nous avons veillé à mettre en œuvre un questionnement réfléchi autour de la problématique énoncée précédemment. Ainsi, nous avons prévu des questions variées, claires, précises et sans ambiguïté:

La première partie de notre questionnaire sert à identifier les enquêtés et cela en précisant l'âge, le sexe, la formation et l'année d'étude.

La deuxième partie est composée de neuf questions dont quatre ouvertes et cinq semi-ouvertes dans le but de laisser aux étudiants la liberté complète de s'exprimer et de nous permettre de récolter des informations riches et diversifiées à l'inverse des questions fermées qui bien que faciles à traiter, risquent d'induire des choix de réponse peu réfléchis.

Nous avons évité les questions « cafétéria » qui bien qu'elles prévoient toutes les catégories de réponses possibles aux questions ouvertes et évitent l'inconvénient de leur dépouillement, risquent de suggérer des choix de réponse non spontanés des enquêtés.

Le dépouillement s'est fait manuellement ce qui nous a pris du temps mais nous a permis d'éviter toute confusion du fait que nous avons pris en charge l'explication des questions et de l'objectif de l'enquête, tout en mentionnant que ce n'est pas noté, et en garantissant l'anonymat des étudiants pour les rassurer, parvenir à les motiver et les amener à fournir des informations honnêtes, précises et valables pour notre enquête.

Les réponses aux questions posées ont été plus ou moins élaborées vu que la compétence de l'expression orale n'est pas la même chez tous les

étudiants. Certains sont bons à l'oral, d'autres sont en difficultés. Selon R. Bouchard¹, ces difficultés peuvent avoir des raisons linguistiques (maîtrise lexicale insuffisante) ou dialogiques (difficultés à comprendre l'intention exacte des questions posées). Les réponses minimisées pourraient aussi traduire d'une part la peur de faire mauvaise face (ne pas parvenir à comprendre et à se faire comprendre) surtout que certains étudiants, en répondant, pensent courir un risque de mauvais jugement, et d'autre part le manque de sérieux des étudiants qui n'étaient pas sensibles à l'intérêt de notre modeste travail de recherche. Mais cela n'empêche pas que les données obtenues s'avèrent suffisantes pour aborder notre analyse.

1-1-Les modalités de passation du questionnaire :

Au cours de notre enquête réalisée au début de mai de l'année universitaire **2006/2007**(deux semaines avant l'arrêt des cours), nous avons rencontré quelques difficultés du fait que les étudiants se préparaient pour passer les contrôles de la deuxième série mais nous avons fini par en convaincre quelques-uns et par récupérer cinquante questionnaires et cela grâce à l'aide de nos collègues enseignants. Le ramassage s'est fait en dix jours parce que nous avons insisté sur la nécessité de rendre les questionnaires le plus vite possible.

Les conditions de réponse à nos questionnaires n'étaient pas les mêmes :

- Certains ont répondu dans l'immédiat.
- D'autres ont préféré répondre chez eux.

Pour encourager les enquêtés à répondre soigneusement aux questions posées, nous leur avons expliqué que l'objectif de notre modeste travail était

¹ BOUCHARD R. , L'oral : différents niveaux d'organisation et d'analyse, 2004. In GARCIA-DEBANC C. & PLANE S. (Coord.) , Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?, Paris, Hatier , 2004.

de contribuer à l'amélioration de leur expression orale en essayant de revaloriser l'oral en classe, d'organiser un enseignement explicite et de suggérer des pistes pour le faire.

1-2-Le profil du groupe d'étudiants :

Le groupe qui a participé à la réalisation de notre enquête est constitué d'étudiants de première année préparant une licence en français au sein de l'institut des langues et des Lettres de Oum el Bouaghi.

Nous avons pu regrouper les informations suivantes, concernant les étudiants de notre corpus, auprès du département de français :

***En ce qui concerne l'effectif**

Nombre d'étudiants inscrits en première année : **130** étudiants répartis en cinq groupes.

Nombre de filles inscrites : **120**

Nombre de garçons inscrits : **10**

***En ce qui concerne la formation :**

-Modules assurés :

Étude d'un auteur français (EDAF)

Lecture critique (LC)

Introduction à la linguistique

Pratique systématique de la langue (PSL)

Techniques d'expression écrite et orale (TEEO)

Texte et histoire (TH)

-Équipements :

L'institut est doté d'un laboratoire de langues audiovisuel dont l'objectif est de permettre aux étudiants de bénéficier d'un entraînement à la compréhension (écouter des enregistrements audio et/ou vidéo) et à l'expression orale (exercices de répétition) en utilisant des ressources exploitables (CD audio, CD-Rom etc.).

Ces laboratoires nécessaires à la formation en langues des étudiants de l'université, ne sont utilisés que par les anglophones tandis que les francophones qui devraient répartir le module de TEEO en deux séances d'une heure et demie chacune (l'une pour étudier les techniques de l'écrit et l'autre pour pratiquer de l'oral dans les laboratoires) sont privés de cet outil.

Dans les lignes qui suivent, nous allons justifier le choix des questions et les entrées que nous avons sélectionnées :

La question n°1 porte sur les motivations qui ont poussé les étudiants à suivre une formation en Lettres et langue françaises. Par cette question, nous voulons entre autre savoir l'impact du choix, qu'il soit personnel ou imposé, à l'enseignement de l'oral.

La question n°2 se charge de préciser la tendance culturelle des parents et leur langue d'instruction. Nous voulons savoir si notre étudiant est entouré de parents francophones ou arabophones car nous estimons que ce facteur est important dans l'acquisition du français : un étudiant issu d'un milieu francophone acquerra peut-être plus facilement la langue française par rapport à un autre étudiant issu, lui, d'un milieu arabophone.

Les questions 3 à 6 permettent de connaître l'intérêt accordé par l'étudiant à la langue française.

La question 3 vise à préciser les personnes avec qui les étudiants entreprennent la parole en français et les lieux dans lesquels ils le font (lieux d'exercice limité ou large)

Les questions 4 et 5 l'invitent à indiquer s'il regarde des chaînes de télévision françaises et s'il écoute des chansons en français.

La question 6 est posée pour lui donner libre cours pour préciser les autres motivations que nous n'avons pas citées.

La question 7 s'intéresse aux obstacles qui freinent la liberté de la parole chez l'étudiant.

Comme nous assurons des enseignements pour les enquêtés, nous savons qu'ils ont pratiquement tous présenté au moins un exposé, celui du module que nous assurons (TEEO). Nous voulons par **la question 8** préciser le nombre total d'exposés présentés tout au long de leur première année universitaire.

Enfin, **la question 9** porte sur l'apport de ces exposés à l'étudiant qui doit préciser s'il a pu en tirer profit ou non.

Devant la variété apparente des réponses, il nous a été difficile de classer les réponses libres à la même question. Nous avons alors fait appel aux étapes proposées par Mucchielli :

Tout d'abord, nous avons commencé par lire les questionnaires recueillis, ce qui nous a permis de repérer que « certains thèmes apparaissent sous des formules différentes ou même souvent avec des mots identiques »¹

Ensuite, nous avons dégagé les idées principales des réponses données à la même question, ce qui nous a permis de les regrouper sous le même thème.

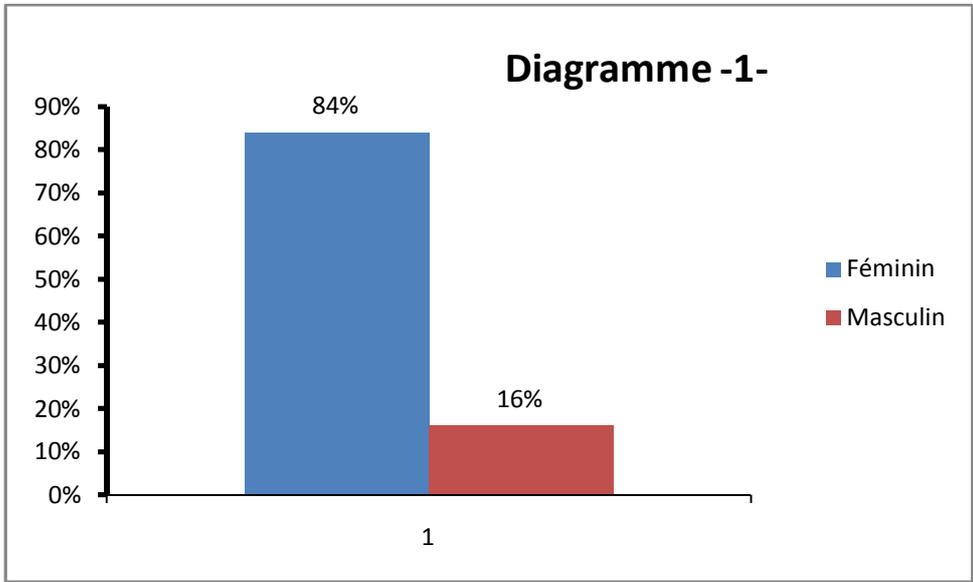
Les questionnaires distribués nous ont permis de retenir les caractéristiques illustrées dans les tableaux ci-dessous :

a)Le sexe :

Sexe	Nombr e	%
Féminin	42	84%
Masculi n	08	16%
Total	50	100 %

Tableau -1-

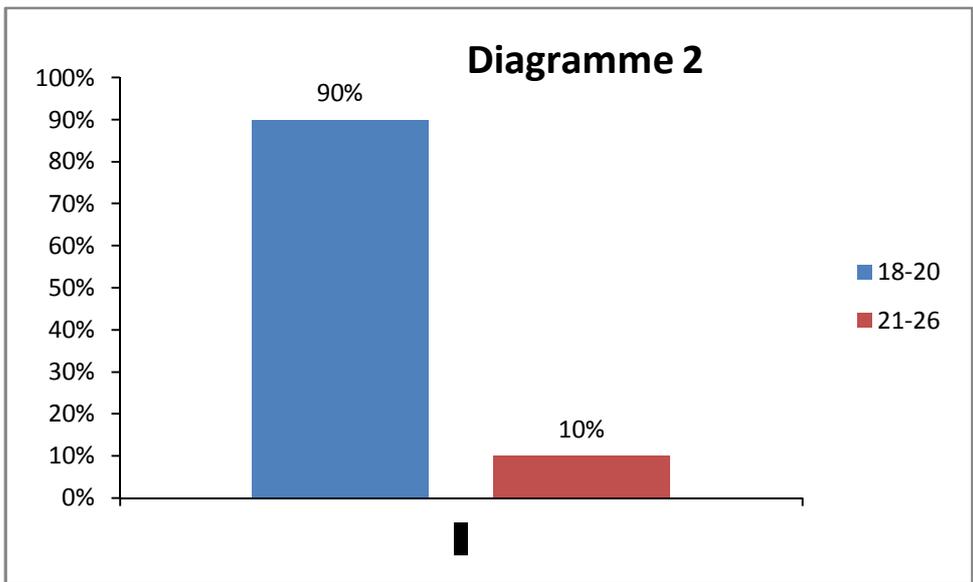
¹ MUCHIELLI, R., *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*, Paris , ESF, 1993, p14.



b) L'âge :

Âge	Nombre	%
18-20	45	90%
21-26	05	10%
Total	50	100%

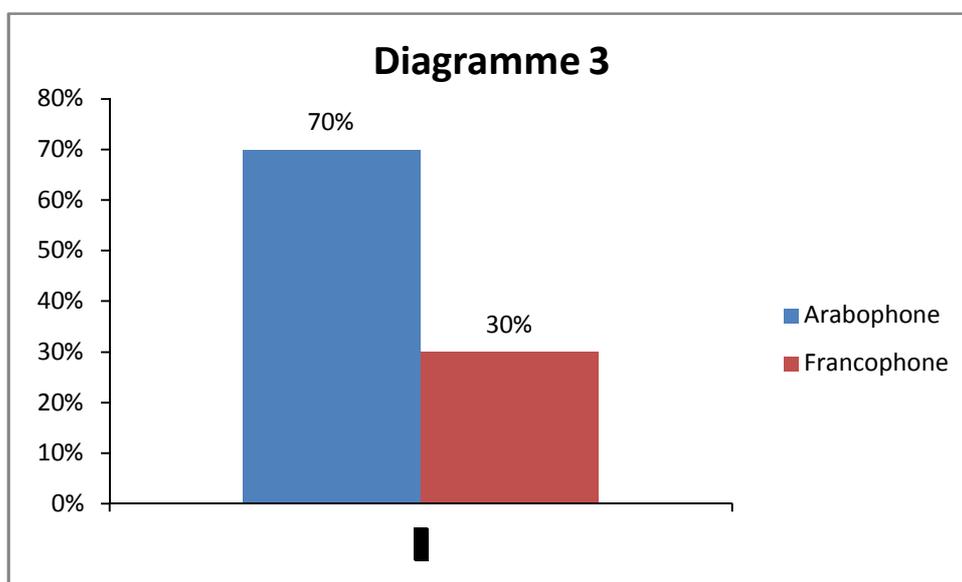
Tableau -2-



c) Proximité avec le français :

Milieu	Nombre	%
Arabophone	35	70%
Francophone	15	30%
Total	50	100%

Tableau -3-

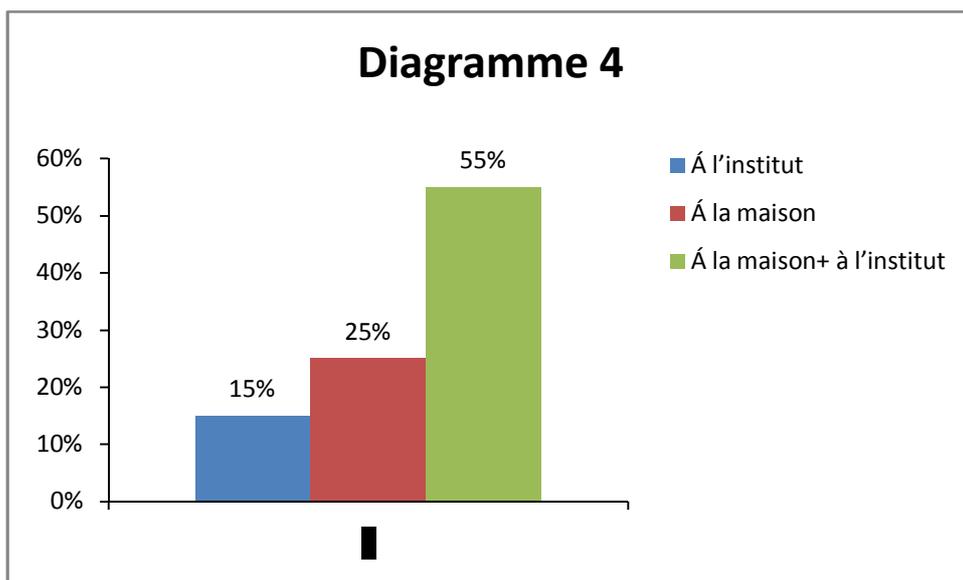


d) Situations d'utilisation de la langue :

Situations d'utilisation de la langue	Nombre	%
À l'institut	03	15%
À la maison	05	25%
À la maison+ à l'institut	12	55%

Total	20	100%
--------------	----	------

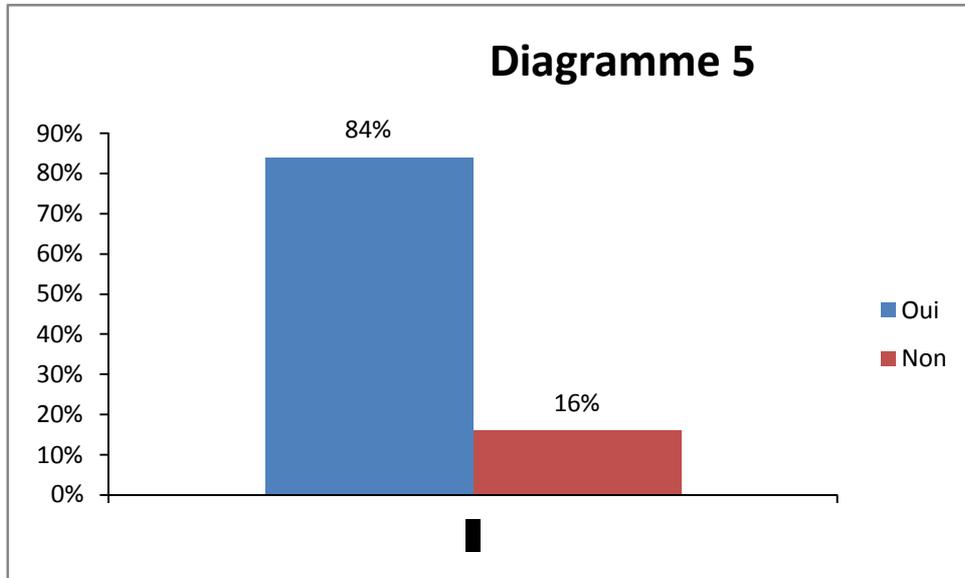
Tableau -4-



e)Regardez-vous les chaînes françaises ?

Réponses	Nombre	%
Oui	42	84%
Non	08	16%
Total	50	100%

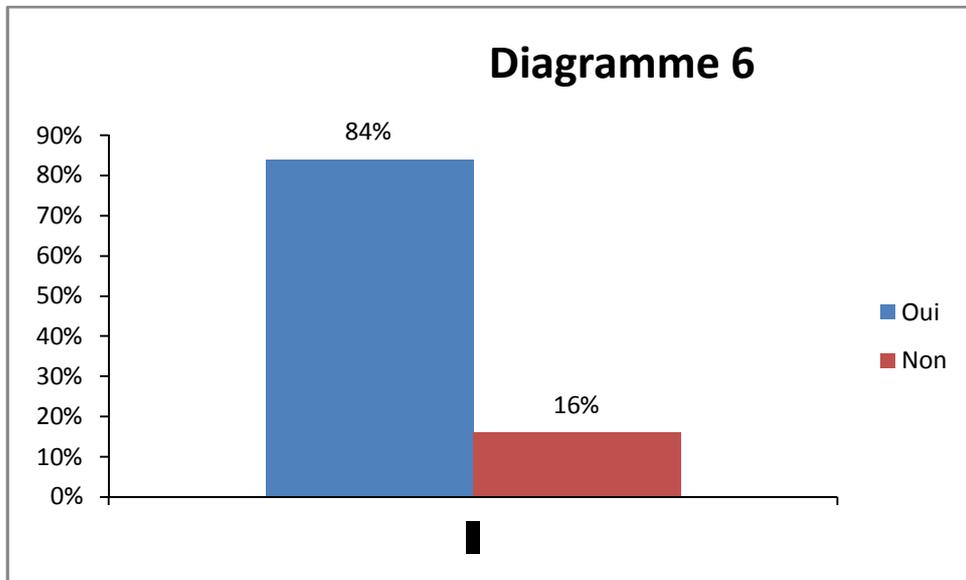
Tableau -5-



f) Écoutez-vous des chansons en français ?

Réponses	Nombre	%
Oui	42	84%
Non	08	16%
Total	50	100%

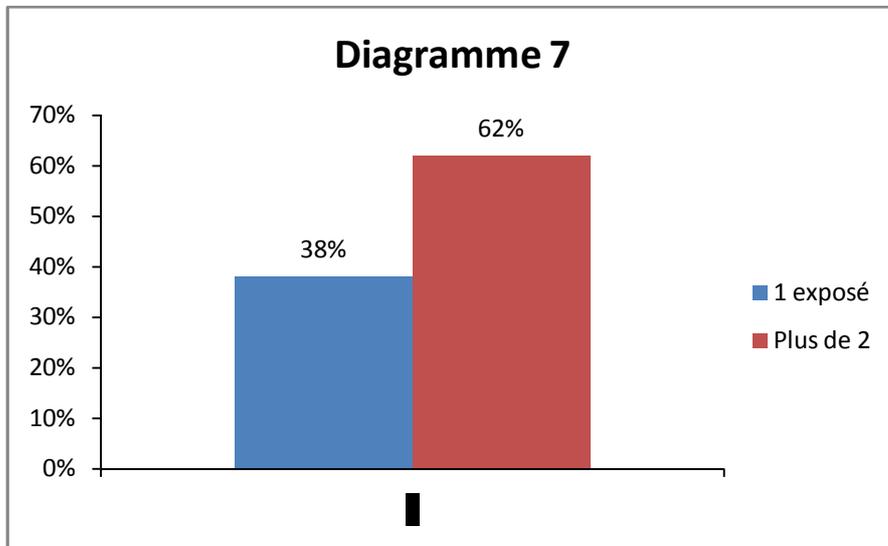
Tableau -6-



g) Nombre d'exposés oraux présentés :

Nombre d'exposés	Nombre	%
1 exposé	19	38%
Plus de 2	31	62%
Total	50	100%

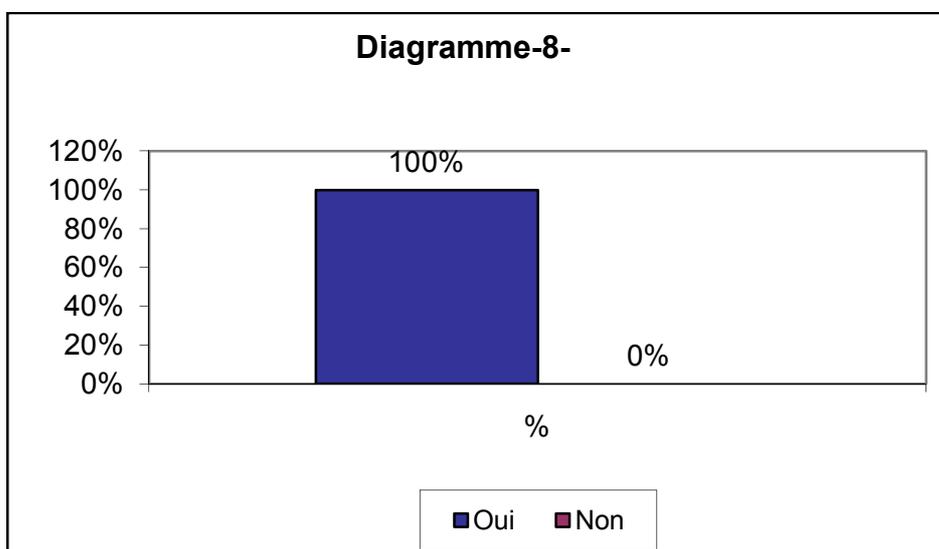
Tableau -7-



h) Avez-vous pu en tirer bénéfice ?

Réponses	Nombre	%
Oui	50	100%
Non	00	00%
Total	50	100%

Tableau -8-



1-3- Lecture et commentaire des tableaux :

Au cours du codage, du dépouillement et de l'analyse des résultats, nous avons rencontré quelques difficultés car comme le dit J.L. Mucchielli :

« Peut-être est-ce à l'étape de l'analyse des résultats qu'il faut à la fois le plus de méthode et le plus de curiosité libre..., le plus de froide objectivité et le plus d'imagination. »¹

Nous allons lire les tableaux établis ainsi :

Le tableau 1 montre que notre corpus compte plus de filles que de garçons ce qui reflète le peu d'intérêt accordé par le sexe masculin à l'enseignement du français (seulement **10** garçons inscrits pour l'année universitaire 2006/2007) : Les femmes optent souvent pour l'apprentissage des langues alors que les garçons se penchent vers les filières techniques pensant que les langues sont l'apanage des femmes.

De même, plusieurs paramètres motivent les filles à opter pour ce choix. D'abord dans leur vie de tous les jours, les filles ont tendance à communiquer en usant des termes français pensant que cela leur donne plus de prestige. De plus, sur le plan social, les femmes préfèrent se lancer dans l'enseignement (finalité fort probable de cette formation) ce qui leur permettra d'aménager leur emploi du temps entre le foyer et le travail.

Le tableau 2 montre que l'âge des enquêtés varie entre **18** et **26** ans, il s'agit donc d'un groupe d'adultes relativement homogène quant à l'âge. D'après les études menées par Anglejan B. et al. (1981), Brown C.(1983) sur la relation entre l'âge et la capacité d'apprendre une langue étrangère , nos

¹ Idem, p54.

informateurs ont un âge qui leur permettra d'atteindre un meilleur niveau que celui des apprenants plus âgés :

« Les études (d'Anglejan et al., 1981 ; Brown, 1983) où l'on a comparé les performances langagières d'adultes d'âges différents inscrits à des programmes de langue étrangère ont montré que l'âge est un facteur important. Les sujets âgés d'une vingtaine d'années atteignent un meilleur niveau-surtout en compréhension oral et en expression oral- que celui des apprenants plus âgés (40 ans et plus). »¹

Le tableau 3 nous informe sur la proximité de nos informateurs avec le français : **13** étudiants, soit **65%**, sont issus d'un milieu arabophone alors que le milieu francophone représente un taux de **40%**, ce qui explique que seulement **15%** des enquêtés parlent fréquemment le français à la maison, **25%** le font uniquement à l'institut et 55% prennent la parole en français beaucoup plus à l'institut qu'à la maison (**tableau 4**). Cela n'empêche pas que les étudiants ont d'autres motivations pour parler le français :

*84% regardent les chaînes françaises (**Tableau5**)

*84% écoutent des chansons en français (**Tableau6**)

De même, **grâce à la question 6** : « quelles sont vos autres motivations pour parler le français ? », nous avons pu identifier avec les étudiants d'autres motivations :

-Certains d'entre eux veulent maîtriser cette langue parce qu'ils sont conscients du statut de cette langue en Algérie :

« Je parle le français parce que c'est la deuxième langue utilisée après l'arabe et elle devient très importante dans notre société. »²

« Nous sommes dans un entourage où les gens utilisent beaucoup le français c'est pour cela il me faut maîtriser cette langue »

¹ CORNAIRE C. et GERMAIN C. La compréhension orale, CLE international , Paris, 1998, p85.

² Nous avons choisi de reprendre les réponses des étudiants sans les modifier

«Le français c'est notre deuxième langue en Algérie donc il faut étudier tout ce qui concerne cette langue et culture ».

-Certains d'autres croient se mettre au diapason de la technologie et même avoir plus de prestige en acquérant cette langue :

« J'aime cette langue puisque c'est la langue de l'avenir et de la technologie de communication. »

« Pour moi le français c'est une langue de luxe et de prestige. »

« Je parle le français parce que c'est une langue très charmante et romantique et prestige et la langue moderne est une langue qui m'attire.»

-Pour certains d'autres, parler en français leur permet de réaliser leur rêve (ou celui de leurs parents) et parler comme un vrai francophone ce qui leur permettra de franchir avec succès leur future profession celle de l'enseignement :

« La volonté de devenir professeur me pousse à parler le français »

« Je parle le français non seulement pour le pratiquer mais pour l'apprendre par cœur et comme un vrai francophone. »

« Je parle le français parce que j'aime beaucoup le français que l'arabe et c'est pour réaliser mon rêve et désir de mes parents. »

D'après **le tableau 7**, il s'avère que tout au long de leur première année universitaire, nos interrogés ont tous présenté au moins un exposé oral. Le nombre d'exposés présentés varie d'un étudiant à un autre du fait que les groupes n'ont pas tous les mêmes enseignants et que certains de ces derniers appliquent cette activité en classe tandis que d'autres ne le font pas.

Le tableau 8 montre que nos étudiants affirment tous (**100%**) pouvoir tirer profit de cette activité, d'ailleurs chacun d'eux le dit à sa manière :

***11** étudiants, soit **22%** des enquêtés, se sont contentés d'affirmer l'utilité de l'exposé oral sans préciser ce qu'il leur apporte de nouveau :

«oui»

« oui bien sur »

« j'ai bénéficié plusieurs chose » etc.

***10** étudiants, soit **20%** des enquêtés, affirment pouvoir dépasser la peur après la présentation d'exposés :

« Bien sur j'ai osé le faire, j'avais un peu le trac mais ça va. »

« Oui bien sur j'ai profité de cet exposé parce qu'il me donne une deuxième énergie pour parler bien le français et discuter avec mes amis et le problème de la peur, il n'existe pas parce que j'ai essayé de parler et j'ai réussi. »

« J'ai pu affronter le public sans peur. »

***12** étudiants, soit **24%** des enquêtés, ont développé leur maîtrise de la langue française en plus de l'acquisition de plus de courage en parlant

« Oui je pense que c'est bénéfique parce que j'ai examiné ma méthode de parler et aussi j'ai gardé de nouveaux mots et j'ai perdu trop de ma timidité. »

***17** étudiants, soit **34%** des enquêtés, ont seulement développé leurs compétences langagières :

« Je pense que le système de présenter des exposés améliore et développe notre compétence. »

« Oui parce que j'ai appris comment j'écris un texte juste et comment j'utilise l'oral bien. »

« Oui j'en ai tiré beaucoup et même trop, car perfectionner la langue c'est déjà beaucoup. »

En somme, **21** étudiants soit **44%** des enquêtés, ont dépassé la peur et **29** étudiants, soit **56%** des enquêtés, ont développé leur maîtrise de la langue.

1-4-L'analyse à proprement parler des questionnaires :

Cette partie sera l'occasion d'une évaluation plus qualitative des données et permettra de tester les hypothèses énoncées dans la première partie. Pour ce faire, nous nous proposons d'analyser en détail les informations que nous ont fournies les questionnaires

Motivations à suivre cette formation :

La majorité des étudiants de notre corpus sont motivés pour cette formation ce qui pourrait à notre avis faciliter l'acquisition de la langue française et conduire à la réussite universitaire. En plus de cette motivation de départ active, ils ne cessent de montrer leur besoin accru d'apprendre à communiquer dans cette langue. Ceci est affirmé par les réponses données : « J'aime bien la langue française et veux parler la langue et la maîtriser couramment. »

« J'ai choisi de faire cette formation par amour, pour approfondir mes connaissances et parler couramment la langue française. »

Ainsi, la maîtrise de cette langue leur permettra de se lancer avec succès dans leur vie professionnelle, celle de l'enseignement (**35** étudiants, soit **70 %** des enquêtés, affirment vouloir enseigner en fin de formation). Ceci nécessite l'organisation d'un enseignement riche et diversifié qui prend en considération les carences des étudiants, organise un programme en fonction de leurs besoins langagiers et répond à leurs attentes.

Ces étudiants motivés seront, à notre avis, beaucoup plus autonomes dans la réalisation de leur savoir et sauront en tirer profit au maximum tout au long de leur cursus universitaire. Il serait alors facile de piquer leur curiosité et de les pousser à prendre le risque de parler ou d'écrire en dépit des difficultés. Sur le même titre, Aurélie Creux ajoute « ...que les élèves motivés

ont de meilleures performances à l'école... Quand les élèves sont motivés, ils s'engagent plus volontiers dans les activités d'apprentissage, ils ont donc plus de chance de réussir à l'école. »¹

Difficultés à prendre la parole

Comme nous l'avons déjà développé dans le cadre théorique, la confiance en soi est un sentiment essentiel pour une prise de parole réussie. Elle permet aux étudiants d'avoir une bonne image de soi, d'être plus assurés et plus confiants en leur capacité devant le public.

Cependant **17** étudiants de notre corpus (**34%**) affirment, à travers **la question 7**, que leur recours à la langue française reste limité à cause du trac (surtout lorsqu'il s'agit de prendre la parole en public) :

- « je ne parle pas bien le français parce que j'ai la peur et le trac »
- « Le trac, la timidité et surtout quand on est en plein public je trouve des difficultés pour parler. »
- « C'est la peur, le trac qui m'empêchent à parler le français avec tout le monde. »
- « Le trac et la peur de faire des fautes »

Ceci représente un frein important à l'expression orale, altère la qualité de transmission du message et peut engendrer selon le docteur Edouard Bach²

- Timidité excessive
- Incertitude
- Sentiment de culpabilité

¹ Aurélie Creux Motiver : *pour l'épanouissement et la réussite des élèves au collège (classe de 3ème)* <http://docsvr.lyon.iufm.fr/telechargement/2003/creux.pdf>, page active le 16/02/2008.

² Edouard Bach « *Reprendre Confiance en Soi avec les Fleurs de Bach* » http://ciics.free.fr/article.php3?id_article=105, 06/06/2007

- Sensibilité aux influences des autres, à l'avis des autres
- Auto-destruction (boulimie), sentiment d'impureté
- Désespoir
- Peur...

Nos étudiants se sentent alors inférieurs aux autres, surtout lorsqu'ils ont à faire à une personne sensée avoir une maîtrise du français meilleure à la leur (devant leur enseignant par exemple) :

- « j'ai un problème, je suis timide devant les étudiants et les enseignants. »
- « La peur de faire des fautes surtout devant les prof. »
- « J'ai peur devant les gens qui ont une haute place dans le domaine des intellectuels. »
- « je ne parle pas beaucoup le français surtout avec mes prof parce que j'ai peur devant eux. »

Ils sont convaincus de leur incapacité et n'osent pas prendre la parole même s'ils ont un répertoire lexical plus ou moins riche de mots français ce qu'a affirmé une étudiante interrogée :

« La TIMIDITE, j'ai honte et je ne sais pas pourquoi. Malgré que je ne sois pas faible et j'ai des capacités de parler en français. »

Or, nous estimons que c'est l'expérience qui leur permet de dépasser ce sentiment d'infériorité et de "franchir" le pas.

À notre avis, retrouver la confiance en soi demande une véritable prise de conscience de la part de l'enseignant qui doit libérer la parole des étudiants, les mettre en confiance et leur aider à gérer le trac. De même, il doit être tolérant à l'égard des erreurs commises et en faire de la sorte qu'elles soient une source de remédiation : le fait de se tromper peut servir à mieux connaître ses lacunes et faire appel à des stratégies personnelles afin de progresser. Il est aussi appelé à admettre que ces étudiants ne sont pas forcés

de parler une langue parfaite en première année et doit plutôt les inviter à prendre l'initiative et faire-part de leurs lacunes pour pouvoir y remédier.

L'insécurité linguistique demeure certes le problème majeur qui bloque les étudiants à l'oral; cependant, nos informateurs ont avancé d'autres freins à la prise de parole que nous nous proposons d'analyser dans les lignes qui suivent :

-14 étudiants, soit 28% des enquêtées, ne prennent pas la parole en français parce qu'ils pensent courir un risque de jugement :

« Je ne parle pas beaucoup la langue française parce que je fais beaucoup de fautes en oral et parce que le peuple algérien n'accepte pas cette langue comme un moyen de communication »

« Notre environnement, lorsque quelqu'un parle les autres le jugent. »

« Notre milieu où nous vivons, car les gens vous écoutent parler le français ils vont se moquer de vous, c'est pour ça c'est dur de parler le français librement. »

« Dans notre société il y a des personnes qui détestent le français à cause de la colonisation c'est pour cela, ils m'empêchent un peu de changer mes attitudes sur le français, mais moi j'aime bien cette langue. »

-13 étudiants, soit 26% des enquêtées, ne prennent pas la parole parce qu'ils sont entourés de locuteurs arabophones qui ne maîtrisent pas la langue française :

« Ce qui m'empêche de parler le français c'est l'environnement. À quoi bon de leur parler en français et eux ne connaissent pas cette langue, ni parents ni amis ni frères le connaissent. »

« Par exemple dans ma famille, en général mes frères, mes parents ne connaissent pas la langue française donc il faut parler la langue arabe. »

«J'appartiens à un milieu arabophone et précisément chaouiphone, donc je ne peux pas parler cette langue avec eux. »

-**02** étudiants, soit **04%** des enquêtés, sont bloqués à l'oral parce qu'ils sont munis d'un lexique assez pauvre :

« On a des idées mais nous sommes misérables de termes qui expriment nos idées. »

« J'ai pas un bagage pour parler le français correct. »

-Cependant, **03** étudiantes, soit **06%** des enquêtés, n'ont aucun empêchement à prendre la parole en français :

« Rien. »

« Je parle le français malgré que je fais beaucoup d'erreurs mais avec le temps ça va passer. »

« J'ai pas un obstacle à le faire, je l'ai fait et je l'ai parlé toujours et je reste toujours, j'aime la langue française. »

Ces étudiantes font exception en niant le fait d'avoir des difficultés à la prise de parole en français (l'une veut à tout prix parler en français en dépit de ses lacunes et l'autre le fait sans difficultés).

En somme, nous disons que le recours des étudiants au français parlé reste limité pour les raisons suivantes :

Soit ils sont obligés, par souci de se faire comprendre, de parler uniquement en arabe ou en chaoui (langue berbère) pour certains, parce qu'ils sont entourés de personnes arabophones (cas de la majorité des enquêtés) qui ne maîtrisent pas le français.

Soit ils croient devoir parler une langue affinée, surtout devant des personnes "intolérantes" à l'égard des erreurs.

Soit ils pensent courir un risque de mauvais jugement en parlant devant des personnes qui n'acceptent pas le français comme une langue de communication et voient en ceux qui la pratiquent des gens "vantards".

Soit c'est le fait qu'ils sont encore en difficulté et ne maîtrisent pas la langue française parfaitement, surtout en termes de richesse lexicale, ce qui les bloque à l'oral.

L'apport de l'exposé oral :

Tous les étudiants de notre corpus témoignent de l'utilité de l'exposé oral. Ils affirment tous pouvoir développer leur maîtrise de la langue et/ou acquérir plus de sécurité en parlant, ce qui répond parfaitement à leurs besoins énoncés au départ¹ : maîtriser la langue parfaitement et la parler couramment

Le questionnaire n'est aucunement un acte gratuit, nous avons choisi de l'utiliser en premier lieu dans le but de recueillir les données nécessaires à notre étude. De même, les résultats qu'il nous a fournis vont contribuer à la vérification des hypothèses émises et permettront de mieux orienter nos questions pendant l'entretien

¹ Voir l'analyse des réponses aux questions 1 et 6

2- Les entretiens :

Le questionnaire ne pouvant garantir la quantité d'informations nécessaires à l'analyse et à la vérification des hypothèses ¹ a suscité le recours à un autre instrument d'analyse : Le guide d'entretien.

Ces entretiens ont un double objectif. D'un côté, ils permettent de vérifier les informations fournies par le questionnaire et d'en faire préciser oralement les points qui n'ont pas été bien développés par les étudiants ayant déjà répondu aux questionnaires distribués précédemment.

Avant de nous lancer pleinement dans les enregistrements, nous avons préparé un guide d'entretien reprenant la liste de questions au sujet de l'interviewé et les questions sur les informations que l'on cherche à avoir.

Dans ce qui va suivre, nous tenterons d'expliquer et de justifier le choix de nos entrées :

Après s'être identifiés en donnant l'âge, le sexe et l'année de formation, les étudiants étaient appelés à répondre à une série de questions. Nous en distinguons :

Questions reprises :

Nous avons choisi de reprendre quelques questions pour nous assurer des réponses obtenues par le questionnaire, celles qui concernent l'identification des enquêtés, le milieu dont ils sont issus, les personnes avec qui ils parlent français, les milieux dans lesquels ils le font, les obstacles qui les empêchent de le faire, le nombre d'exposés présentés au long de leur première année universitaire et enfin le profit qu'ils ont pu en tirer. De même, nous avons pu éviter quelques problèmes de non-réponse ¹ que nous avons

¹ à la question « avez vous pu en tirer profit ? » **80%** des étudiants se sont contentés de répondre par « oui » ou « non » sans préciser les points sur lesquels ils ont réellement fait des progrès.

¹ Quelques réponses n'étaient pas valables dans le questionnaire

rencontrés dans le questionnaire grâce aux orientations et au guidage que nous avons tenté d'assurer tout au long des entretiens.

Questions nouvelles :

Elles ont pour rôle de faire préciser certains points du questionnaire nécessaires à la vérification des hypothèses :

-La question : « que voulez-vous faire par cette formation ? » consiste à identifier les professions visées par les étudiants à travers cette formation.

-La question : « sur quels points exactement ? » vise à préciser les points développés chez les étudiants après avoir présenté des exposés oraux.

-Certaines questions sont posées à quelques informateurs qui se contentent de répondre par « oui » ou « non » ou donnent des réponses peu développées. Nous voulons aussi libérer leur parole et les pousser à développer leurs idées afin de satisfaire les exigences de notre enquête citons à titre d'exemple :

« La peur elle est due à quoi exactement ? »

« Tu te sens plus à l'aise avec tes amis ? »

« Tu parles uniquement avec tes parents ? »...etc.

2-1-Les conditions du déroulement des entretiens :

Nous avons attendu la mi-juin 2007 (fin des contrôles de deuxième série) pour pouvoir interviewer les étudiants ayant déjà répondu au questionnaire. Nous avons réussi à convaincre 12 étudiants pour participer à ces entretiens.

Tout d'abord nous avons commencé par organiser un calendrier de travail en informant les enquêtés des modalités de réalisation de l'entretien : lieu et durée de l'enregistrement.

Ensuite à chaque prise de contact avec un sujet, nous avons présenté l'objet de l'étude en insistant sur son intérêt et en évoquant des aspects de déontologie professionnelle : respect de l'anonymat, confidentialité, liberté de répondre. Ajoutons que notre relation avec les enquêtés a inspiré une sympathie immédiate ce qui a facilité leur mise en confiance.

Ainsi, pour garantir la netteté des enregistrements, nous avons veillé à interroger les informateurs isolément. Pour ce faire, nous avons choisi de conduire l'entretien dans un local calme et agréable celui des salles de cours du département de français tout en essayant de créer un climat de confiance, afin d'éviter les blocages et de les aider à dépasser leur timidité. Tout au long des enregistrements, nous avons alors essayé de faire preuve de compréhension afin de favoriser la libre expression des informateurs, de les encourager à préciser leur pensée et de les inviter à poursuivre sans leur imposer un cheminement.

Nous avons interrogé oralement les étudiants ayant déjà répondu au questionnaire. La durée des enregistrements varie entre une et huit minutes.

2-2-Les conventions de transcription :

Pour être soumis à une analyse systématique, les entretiens sont transcrits intégralement avec leurs défauts de langage (répétitions, fautes de syntaxe etc.) sans oublier les silences et leur durée, les rires et les interruptions. Pour ce faire, nous avons procédé à plusieurs exercices d'écoute avant de passer à la transposition écrite.

Afin de garantir la fidélité et la lisibilité de la transposition des enregistrements, nous nous sommes référés aux conventions de transcription proposées par C. Blanche-Benveniste¹. De même nous avons choisi de transcrire phonétiquement (selon l'API²) les passages mal prononcés car comme l'a montré M.A. Mota : « Le parler des étrangers maîtrisant mal le français impose d'autres contraintes... La seule solution sérieuse est de transcrire phonétiquement. »³

Le tableau des conventions de transcriptions :

Pause courte : +

Pause moyenne : ++

Pause longue : +++

<silence>

Auto-interruption: /

Hétéro-interruption: //

Accentuation : majuscules

¹BLANCHE-BENVENISTE C., *Approche de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 2000

²Alphabet Phonétique International

³Mota M.A. Thèse en 1978 à l'université de Lisbonne. In BLANCHE-BENVENISTE C., *Approche de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 2000, p29

Intonation montante : ?

Intonation exclamative : !

Intonation descendante : \

Inflexion de la voix pour modaliser : **souligner le segment**

Amorce de mot : ex :**déséqui-**

Segments qui chevauchent : **gras**

Allongements vocaliques ou redoublement consonantique : , ::

Hésitations : **eah**

Hésitations avec allongements : **eah** :

Acquiescements : **mm**

Inaudible : **XXX**

Remarques de contextualisation : (**rires**)

Numérotation des tours de parole : L'enquêtrice est désignée par **P**

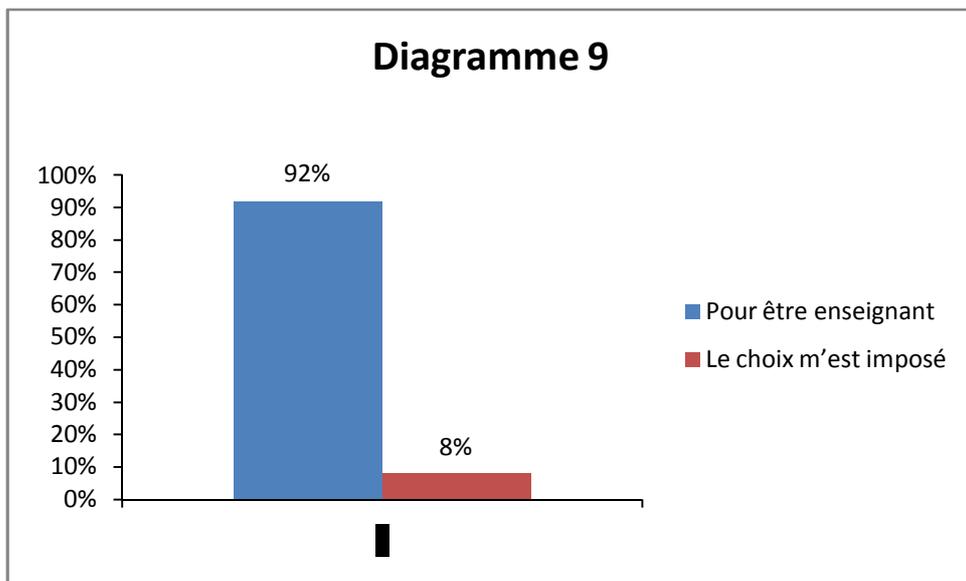
L'enquêté est désignée par **E**

Les entretiens entrepris nous ont permis de retenir les informations illustrées dans les tableaux ci-dessous :

a-Pourquoi tu as choisi de faire cette formation ?

Réponses possibles	Nombre	%
Pour être enseignant	11	92%
Le choix m'est imposé	01	08%
Total	12	100%

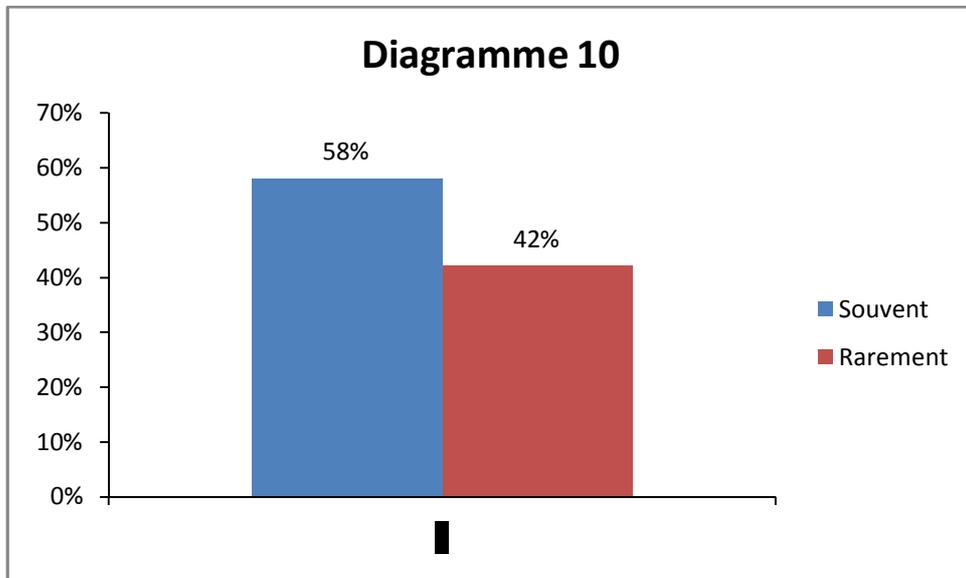
Tableau -9-



b- Est-ce que tu as l'habitude de prendre la parole en français ?

Réponses possibles	Nombre	%
Souvent	07	58%
Rarement	05	42%
Total	12	100%

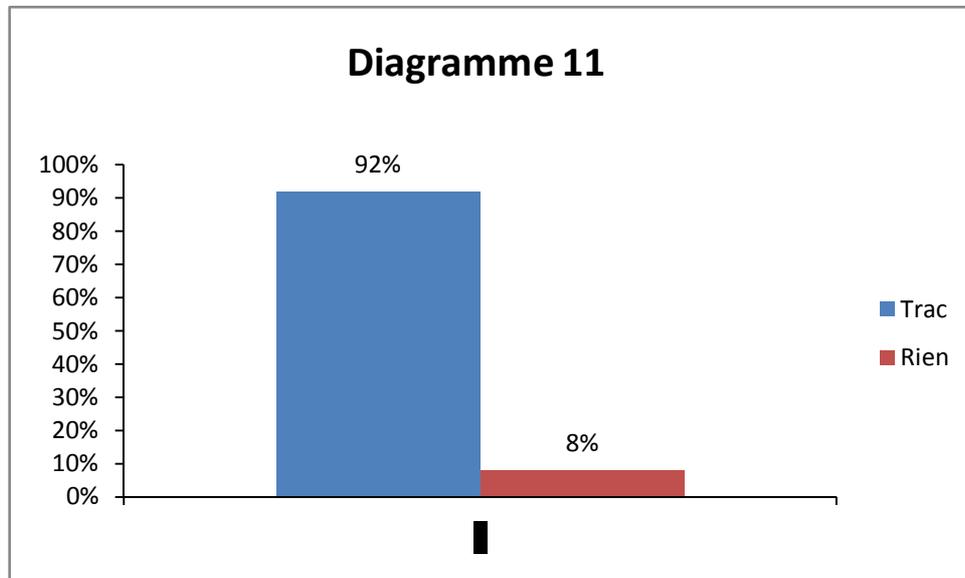
Tableau -10-



c- Empêchement à la prise de parole :

Réponses possibles	Nombre	%
Trac	11	92%
Rien	01	08%
Total	12	100%

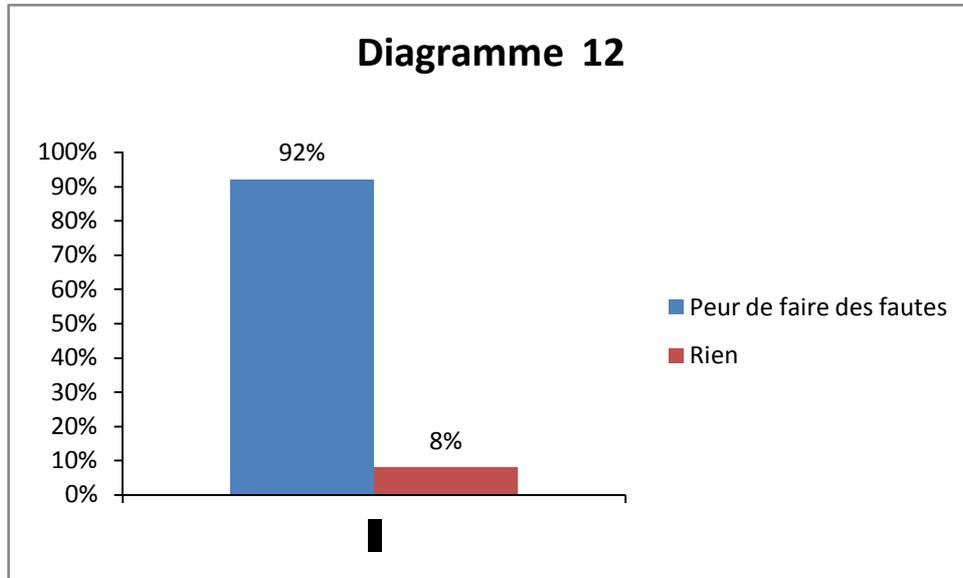
Tableau -11-



d- le sentiment d’insécurité est du à quoi exactement :

Réponses possibles	Nombre	%
Peur de faire des fautes	11	92%
Rien	01	08%
Total	12	100%

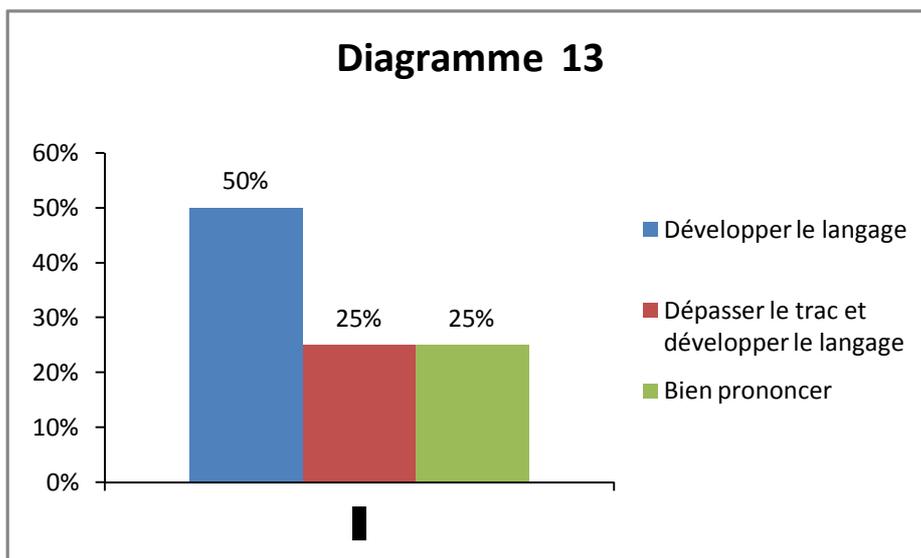
Tableau -12-



E-Points développés après avoir présenté des exposés :

Réponses possibles	Nombre	%
Développer le langage	06	50%
Dépasser le trac et développer le langage	03	25%
Bien prononcer	03	25%

Tableau -13-



2-3-Lecture et commentaires des tableaux :

Dans les lignes qui suivent, nous allons tenter d'interpréter les statistiques obtenues en lisant les tableaux illustrés ci-dessus comme suit :

Le tableau -1- montre que **11** étudiants interrogés, soit un pourcentage de **92%** ont choisi de suivre leur formation en langues et lettres françaises :

« J'ai choisi de faire cette formation par amour »

« Parce que j'aime beaucoup la langue française »

Ceci prouve qu'ils sont motivés et qu'ils veulent à tout prix apprendre à écrire et à parler le français et entre autre réaliser leur rêve d'être enseignant de français.

Les statistiques obtenues à partir des questionnaires, récupérés et analysés précédemment, ont montré que nos étudiants font appel au français dans leur vie de tous les jours, que ce soit à l'institut, à la maison ou avec des amis. De même, nous avons pu confirmer ce besoin grâce aux entretiens entrepris. Précisons que ce recours n'est pas identique chez tous les étudiants. D'après **le tableau(2)**, **7** étudiants, soit **58 %** de la totalité des interviewés, le font souvent, tandis que **42%** des enquêtés le font rarement.

Le tableau -3- montre que même si nos étudiants prennent la parole en français, ils n'arrivent pas à le faire couramment. Cet empêchement à la prise de parole est dû pour **90%** des enquêtés au trac. Cependant une seule étudiante affirme pouvoir pratiquer couramment le français.

Le tableau -4- précise que ce sentiment d'insécurité linguistique est dû à la peur de faire des fautes surtout lorsqu'il s'agit d'une prise de parole devant les enseignants.

Comme nous l'avons déjà montré dans le questionnaire, **100%** des étudiants ayant présenté des exposés oraux, confirment pouvoir en tirer profit. Alors nous voulons à partir des entretiens entrepris, préciser les points sur lesquels ils ont réellement fait des progrès.

Le tableau -5- montre que **50%** des enquêtés ont pu enrichir leur lexique et que **25%** ont dépassé leur trac et développé leur langage et que **25%** ont pu améliorer leur prononciation.

2-4-L'analyse à proprement parler des entretiens :

Les points développés après la présentation de l'exposé oral :

Ayant tous présenté des exposés oraux tout au long de leur première année universitaire, les étudiants de notre corpus affirment pouvoir en tirer profit. Grâce à cette activité, ils ont pu dominer la nervosité et le trac qui sont, comme nous l'avons déjà développé, au centre de leur blocage. Cette occasion n'est pas uniquement un moyen pédagogique parmi d'autres ; au-delà de l'objectif révélé dans un plan de cours, elle leur permet de s'exprimer avec aisance, idée qui ressort des témoignages reçus au fil de notre enquête. Voici quelques propos tenus par quelques étudiantes et étudiants :

-« Oui c'est sur, puisque **eah** j'ai pris plus de courage à affronter le public et ça a amélioré mon langage »

-« Oui ! Bien sur ! J'ai enrichi mon langage, j'ai plus de confiance en moi, je me sens très à l'aise de prendre **XXX** »

-« j'ai **XXX** enrichi mon lexique mais j'ai pas dépassé le trac »

-« Oui, j'ai plus de confiance en moi et **eah** j'ai pu parler en public »

Ces étudiants qui étaient, avant la présentation des exposés, envahis par des sentiments d'anxiété et d'infériorité et qui ne savaient pas ce qu'ils auraient donné pour sortir de cette situation, ont fini par être actifs dans leur apprentissage en participant à la transmission de savoirs référentiels et en libérant par la même occasion leur expression.

De notre part, nous avons fait de notre mieux pour aider les étudiants à cultiver la confiance en soi et à s'attaquer au trac paralysant, conscients que c'est au professeur qu'incombe la responsabilité de soutenir les apprenants dans leur apprentissage.

Sans les décourager, nous leur avons dit et redit qu'ils auraient au départ de la difficulté à communiquer avec brio. Cela nécessite un réel travail et beaucoup d'entraînement assidu pour atteindre le but recherché : devenir un communicateur efficace.

Ces entretiens sont aussi importants du fait qu'ils nous ont permis de préciser avec les étudiants les autres points sur lesquels ils ont fait des progrès après avoir présenté des exposés oraux :

Amélioration de la prononciation :

Le blocage des étudiants à l'oral est dû aussi à la prononciation, autrement dit, la majorité d'entre eux n'est pas capable de parler un français conversationnel intelligible. Ceci s'explique par le fait que certains phonèmes, citons en l'occurrence le /y / et le /ə/ n'existent pas en arabe ce qui diminue leur confiance en soit, altère leur prononciation et les bloque davantage.

Nous remarquons cependant que certains d'entre eux affirment pouvoir améliorer leur prononciation après avoir présenté des exposés oraux :

-« Bien sur, j'ai évité le trac, c'est pour avoir une bonne prononciation au futur »

-« La prononciation, j'ai dépassé un peu de peur **eah** c'est tout »

En effet, grâce à cette activité, ils ont pu libérer leur parole, prononcer les sons avec justesse et s'initier à la phonologie du français

Enrichissement du lexique :

Tout le monde s'accorde sur l'importance de l'enrichissement lexical ; le bagage lexical est l'un des principaux facteurs prédictifs de la réussite scolaire surtout qu'il a un poids important dans l'évaluation des productions des étudiants.

Pour ce qui est de notre corpus **75%** des interviewés affirment pouvoir emmagasiner de nouveaux mots ayant trait à l'univers du thème de l'exposé :

-« j'ai **XXX** enrichi mon lexique mais j'ai pas dépassé le trac »

-« Oui ! Bien sur! J'ai enrichi mon langage, j'ai plus de confiance en moi, je me sens très à l'aise de prendre **XXX** »

-« Je me sens très à l'aise premièrement, deuxièmement j'ai pris des+ termes nouveaux et +++ »

Ce type d'exercice favorise alors l'enrichissement du lexique et permet à l'étudiant par la suite d'exploiter systématiquement les termes acquis, de les enrichir et de les mobiliser de façon pertinente à des fins de communication.

En effet, nous pouvons dire que le guide d'entretien nous a permis d'atteindre le but escompté, celui de faire préciser oralement par les étudiants des points du questionnaire¹ et notamment ceux concernant le développement de la maîtrise du français.

¹ les étudiants, en répondant n'ont pas préciser les points dans les quels ils ont réellement fait des progrès après avoir présenté des exposés oraux.

Nos étudiants ont exprimé à travers ces interviews les points de langue sur lesquels ils ont l'impression d'avoir progressé. En plus de la diminution de l'insécurité linguistique, ils ont enrichi leur lexique et/ou amélioré leur prononciation.

Conclusion :

Les données que nous ont fournies le questionnaire et les entretiens nous ont permis de vérifier les hypothèses émises au départ et de mettre en évidence l'importance de la pratique de l'exposé oral à l'université. Ainsi, tous les étudiants de notre corpus ont affirmé que cette activité est une expérience enrichissante qui leur a permis d'améliorer:

- Leurs compétences en termes d'approfondissement du sujet présenté et d'acquisition d'outils (expression, enrichissement lexical etc.)
- Leur confiance en soi du fait qu'ils ont pu affronter le public, s'exprimer oralement et mettre fin à leur insécurité linguistique qui représente le handicap majeur à la prise de parole

Selon L. Louise:

« Les présentations de cours par les étudiants qui utilisent différents moyens pédagogiques pour leur enseignement (exposé, démonstration, questionnement, etc.) permettent... de donner une place aux effacés et aux timides et d'augmenter chez chacun la confiance en soi et en ses capacités d'apprendre (puisque'on réussit à enseigner !) »¹

¹ Louise Langevin « Aider ses étudiants à bien vivre l'exposé oral »
<http://www.unites.uqam.ca/pcpes/pdf/aider.pdf> Page active le 30/02/20087

Conclusion générale

Conclusion

La présente recherche nous a permis de nous rapprocher des étudiants et de découvrir leur besoin de libérer leur parole et de communiquer dans un français correct. Selon nous, cette volonté est amplement justifiée du fait que la maîtrise de l'oral est un atout majeur qui assure le bon déroulement de la scolarité et assure l'intégration sociale. Selon Eveline CHARMEUX « Si, dans une démocratie, chacun a droit à la parole, ce droit n'est effectif que pour ceux qui savent la prendre et la tenir »¹. De même, cette maîtrise les prépare à leur profession future : l'enseignement, métier basé essentiellement sur les confrontations et les échanges verbaux.

En partant de ce constat, nous nous sommes fondés sur l'hypothèse suivante : la prise de parole et la maîtrise des situations orales sont primordiales pour que les étudiants mènent à bien leur formation.

Pour ce faire, nous avons réparti le travail en deux grandes parties. D'abord une première partie réservée au cadre théorique dans lequel nous avons pris en charge l'éclaircissement de certains concepts clés (qu'est-ce que l'oral ? comment organiser l'enseignement de l'oral ? comment l'évaluer...etc.). Ensuite, et en prenant appui sur cette partie, nous avons entrepris une enquête auprès des étudiants de première année licence français tout en faisant appel à deux outils d'investigation : le questionnaire d'abord, l'entretien ensuite. Grâce aux résultats fournis par ces derniers nous avons pu vérifier les hypothèses émises dans le cadre théorique.

Il est alors temps d'accorder à l'oral la place qui lui revient dans l'enseignement-apprentissage du français à l'université et cela en organisant un enseignement aménageant des moments nombreux et réguliers pendant lesquels, les étudiants auront l'occasion de s'exprimer et de s'écouter. Selon E.NONNON :

¹CHARMEUX E., *Apprendre la parole : l'oral aussi ça s'apprend*, Toulouse, Editions SEDRAP, 1997, p. 111.

« Derrière la demande relative à l'oral, se dit le besoin de mieux réguler la communication scolaire, les échanges entre personnes, groupes, mondes culturels, pour que la société scolaire puisse fonctionner sans trop de conflits et d'exclusions et assurer les apprentissages dans de bonnes conditions pour le plus grand nombre »¹.

Ainsi, il nous semble extrêmement intéressant d'organiser cet enseignement explicitement avec des objectifs précis, de l'évaluer de façon rigoureuse en repérant les réussites et les difficultés afin de le rendre légitime aux yeux des enseignants et des étudiants.

De ce fait, il nous a semblé également intéressant de mettre en évidence l'enjeu de la pratique de l'exposé oral à l'université. Cet exercice n'est pas une simple variation dans les méthodes d'enseignement-apprentissage, prévue afin d'approfondir un contenu référentiel ; c'est plutôt une expérience enrichissante, un moyen proposé en vue d'améliorer diverses compétences, des savoirs être et des savoirs faire : Combien d'étudiants, bloqués par l'anxiété et les défauts d'articulation ou de parole, ont pris le risque de mener une prestation orale sans retenue ni complexes.

Il est donc suggéré à l'enseignant, médiateur des savoirs, d'engager des moments de parole au cours desquels les étudiants ont l'occasion de communiquer librement et sans contrainte afin d'améliorer leurs compétences à l'oral (atouts permettant d'augmenter leurs chances à réussir leur vie professionnelle).

Mais, nous joignons l'idée de J. Dolz et B. Schneuwly, et nous dirons que l'enseignement de l'oral ne se limite pas à la pratique des genres formels

¹ Nonnon E. : « Le tableau noir de l'enseignant : entre écrit et oral » in Plane S. et Schneuwly B (eds) : *Les outils d'enseignement du français, Repères 22*, 2000, pp 19 – 38.

(débat, interview, exposé oral...etc.) et « ...demande d'élaborer des dispositifs, des démarches explicites et transmissibles. »¹

Ainsi, si nous pensons que la maîtrise de l'oral joue un rôle majeur dans l'acquisition d'une langue étrangère, il est naturel de nous demander quelle est la démarche qui l'assure ?

Retenons, en guise de conclusion, que notre recherche n'est qu'une amorce et ouvre certaines pistes de recherches qui méritent d'être exploitées davantage à notre avis. Ajoutons que ces pistes doivent se donner pour objectif d'améliorer la situation de l'enseignement de l'oral qui reste le parent pauvre de l'écrit et de répondre aux questions suivantes :

-Quel oral enseigner ? (Définir clairement les caractéristiques de l'oral et préciser ses dimensions enseignables)

-Quelle programmation mettre en place ? (Élaborer un programme structuré proposant des pistes pour enseigner l'oral)

-Comment organiser une séquence traitant de l'oral ? (Proposer un guide assurant le bon déroulement de cet enseignement)

-Quel est le rôle du maître ? (Définir clairement la position du maître et insister sur le rôle d'aide à l'apprentissage)

-Quelle évaluation prévoir ? (Mettre en place des critères d'évaluation permettant de contrôler les acquis et de remédier aux lacunes)

¹DOLZ, J. & SCHNEUWLY, B., *Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, 2000, p203.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

- BIBER D. , *Variation Across Speech and Writing*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.
- Blanche-Benveniste C., *Approche de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 2000.
- CHARMEUX E., *Ap-prendre la parole : l'oral aussi ça s'apprend*, Toulouse, Editions SEDRAP, 1997.
- DE SINGLY F., *L'Enquête et ses méthodes: Le questionnaire*, Paris, Collection 128 Sociologie, Nathan, 1992.
- DOLZ, J. & SCHNEUWLY, B., *Pour un enseignement de l'oral : Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF, 2000.
- ELUERD R., CHAMPAGNE D., CHAPUIS O.& al (), *L'usage de la linguistique en classe de français: critiques et perspective*, Paris ,ESF, 1979.
- GADET F., *Le français ordinaire*, Paris : Armand Colin, 1989.
- GADET F., *La variation sociale en français*,OPHRYS, Paris, 2003.
- GARCIA-DEBANC C. & PLANE S. (Coord.), *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?*, Paris, Hatier, 2004.
- GRANDATY M., & TUTRGO G. (Éds) : *L'oral dans la classe. Discours, méta-discours, interactions verbales et construction de savoirs à l'école primaire*, INRP (Institut National de Recherche pédagogique) , 2001.
- HALTÉ, J.-F.,*La didactique du français*, Paris, PUF, 1992.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., *La conversation*, Mémo, Paris, Seuil, 1996.
- MUCHIELLI, R., *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*, Paris, ESF, 1993.
- MARCHAND F., *Le français tel qu'on l'enseigne à l'école élémentaire*, Paris, Larousse, 1996.
- MOIRAND S., *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Paris, Collection F, 1982.

- PEYTARD J., *Des signes et des phrases: Grammaire, nouveau programme*, 5B : Guide pédagogique Bordas, 1978.
- ROULET E., « La pédagogie de l'oral en question(s) » In M. Wirthner et al., *Parole étouffée, parole libérée. Fondements et limites d'une pédagogie de l'oral*. Neuchatel, Delachaux et Niestlé, 1991.
- SAUSSURE F. de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot & Rivages, 1997.
- VANOYE F., MOUCHON J., SERRAZAC J.-P., *Pratiques de l'oral : Écoute, Communication sociales, Jeu théâtral* , Paris , Armand Collin, 1991.
- VANOYE F., *Expression, communication*, Paris : Armand Collin, 1990.

Revues

- CHNEUWLY B. & DOLZ J., « Les genres scolaires. Des pratiques langagières aux objets d'enseignement », In *Repères*, n° 15, *Pratiques langagières et enseignement du français à l'école*, Paris, INRP, 1997.
- GADET F. & LUREAU S., « Norme(s) et pratiques de l'oral », In *Le français aujourd'hui*, n°101, 3-5, AFEF, Paris, 1993.
- GARCIA-DEBANC C. & DELCAMBRE I., « Enseigner l'oral » : *REPÈRES*, n°24/25, MAURY, Millau, 2001-2002.
- NONNON E.: « L'enseignement de l'oral et les interactions verbales en classe : champ de référence et problématiques. Notes de synthèse ». In *Revue française de pédagogie* n°129, 1999, 87-131.
- NONNON E., « Des interactions entre oral et écrit : notes, canevas, traces écrites et leurs usages dans la pratique orale », In *Pratiques*, n°115/116, 2002, 73-92.
- PIETRO J.-F. (DE) & WIRTHNER M. , « *Oral et écrit dans les représentations des enseignants et dans les pratiques quotidiennes de la classe de français* », In *TRANEL*, 25, 1996.
- Plane S. et Schneuwly B (eds), « Les outils d'enseignement du français », In *Repères* n°22, 2000, pp 19 – 38.

SITES

- *www.docsvr.lyon.iufm.fr/telechargement/2003/creux.pdf
- *Edouard Bach, www.ciics.free.fr/article.php3?id_article=105
- *Louise Langevin, www.unites.uqam.ca/pcpes/pdf/aider.pdf
- *www.acrennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/Pourquoi_loal
- * ALAIN Boissinot (1994) Juillet 1994. Bref, www.ac-creteil.fr/mission-college/apprentissage_oral/definitions.htm – 18k .
- * Jean-Mark Colleta, www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/DEFINITION.htm
- *Aurélie Creux Motiver, « l'épanouissement et la réussite des élèves au collège (classe de 3ème) », www.docsvr.lyon.iufm.fr/telechargement/2003/creux.pdf
- *« Algérie : un système éducatif en mouvement », in *Le français dans le monde* , Novembre-décembre 2003 - N°330, www.fdlm.org/fle/article/330/algerie.php.
- *« Le plan d'action de mise en œuvre de la réforme du système éducatif », www.oasisfle.com/documents/reforme_du_syst-educ-alg.htm.
- *Daniel Coste, « Compétence bi/plurilingue et (in)sécurité linguistique », In *L'École Valdôtaine*, www.scuole.vda.it/Ecole/Atti/05.htm .

- *« Enseignement du Français dans l'enseignement primaire et secondaire » www.ambafrance-dz.org/article.php3?id_article=1151.
- *« Algérie : La politique linguistique d'arabisation » www.tlfq.ulaval.ca/AXL/afrique/algerie-3Politique_ling.htm.
- * www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/enseignerloral.pdf
- * « L'apprentissage de l'oral : Tentative de définition », www.ac-creteil.fr/mission-college/apprentissage_oral/definitions.htm.

- * Réal Bergeron et Raphaël Riente, « L'oral à la une », In *Québec français DOSSIER DIDACTIQUE no 133*,
www.revueqf.ulaval.ca/Archives/DPedago133.html.
- *Philippe Perrenoud « A propos de l'oral », In *Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Université de Genève 1988*,
www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1988/1988_14.html
- * Georges Charpak « La main à la pâte. », In *Les sciences à l'école primaire. Présenté par Georges Charpak, (Prix Nobel de physique 1992). Ed. Flammarion 1996*, www.inrp.fr/lamap/ In
www.oasisfle.com/documents/education_et_citoyennete.htm
- *[l'Organisation internationale de la Francophonie](http://www.francparler.org/dossiers/production_orale.htm)
www.francparler.org/dossiers/production_orale.htm.
- *www.rfi.fr/talentplusfr/articles/064/article_141.asp
- *www.maison-des-mineraux.org/territoires-sonores/index.php/Savoir_interviewer
- * [Gérard BEAULIEU, www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/enseignerloral.pdf](http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/enseignerloral.pdf).
- *www.seb.closs.free.fr/dotclear/index.php?2006/03/17/38-quest-ce-quun-bon-debat.
- * www.debatpublic-cdgexpress.org/debat_public/principes.html
- * Alain GEFRAULT « comment enseigner le débat en classe de français », In *Ressources pédagogiques. Programmes de seconde et première Lycée Maupertuis, St-Malo*, www.slis.ac-rennes.fr/pedagogie/lettres/lycee/seconde/debat/debat.htm.

ANNEXES

Enregistrement 1

Durée : 55s

Enquêté :Ahlem

Âge :20ans

Sexe :Féminin

B : <silence>Je m'appelle AHLEM j'ai 20 ans je suis en première année licence français

A : Pourquoi tu as choisi de faire cette formation?

B : Pour bien maîtriser la langue et pour enseigner cette langue.

A : Est ce que tu es issue d'un milieu arabophone ou bien francophone?

B : Euh Je suis issue d'un milieu francophone

A : donc tu as l'habitude de parler en français //

B : Oui, avec mes parents.

A : Et ici à l'institut?

B : Oui avec mes amis mais rarement euh je parle le français avec mes enseignants puisque j'ai le trac.

A : Donc ce qui t'empêche de parler le français c'est le trac.

B : Oui.

A : Est-ce que tu as déjà présenté des exposés oraux

B : Oui, j'ai XXX euh exposé deux euh : //

A : Deux fois ?

B : Oui deux fois oui

A : Oui oui est-ce que tu as pu en tirer profit ?

B : Oui, bien sur?

A : sur quels points

B :j'ai XXX enrichi mon lexique mais j'ai pas dépassé le trac.

A : Donc tu as toujours cette peur euh en parlant

B : Oui

A : je te remercie Ahlem

B : Merci je vous en prie

Enregistrement2

Durée : 1m13s

Enquêtée : Aida

Âge : 19ans

Sexe : Féminin

B : <silence>je m'appelle Aida j'ai dix-neuf-ans je suis en première année universitaire licence français

A : Pourquoi tu as choisi de faire cette formation ?

B : mm euh parce que j'aime beaucoup la langue française, je veux être une enseignante au futur

A : Est-ce que tu es issue d'un milieu arabophone ou bien francophone ?

B : Arabophone

A : Est-ce que tu as l'habitude de parler en français ?

B : Rarement ! Seulement à l'université avec mes camarades, mes amis, mes enseignants, seulement !

A : Qu'est-ce qui t'empêche de prendre la parole en français ? Pourquoi tu ne parles pas souvent en français ?

B : De crainte de faire des fautes, le milieu sociaux **euh** social. Par exemple dans ma famille on ne connaît pas la langue française bien, seulement ceux qui étudient à l'université.

A : Est-ce que tu as déjà présenté des exposés oraux ?

B : Oui, j'ai exposé trois exposés en P.S.L en T.E.E.O et en lecture critique

A : Est-ce que tu as pu en tirer profit ?

B : Oui ! bien sur! J'ai enrichi mon langage, j'ai plus de confiance en moi, je me sens très à l'aise de prendre **XXX**

A : Je te remercie Aida

B :<silence>je vous en prie

Enregistrement 3

Durée : 1m 18s

Enquêté : Amina. Âge : 21ans Sexe : Féminin

B : C'est Amina j'ai vingt- et- un an je suis en première année licence français à l'institut de Oum el Bouaghi

A : Pourquoi tu as choisi de faire cette formation ?

B : J'ai choisi cette formation premièrement par amour **eah** pour mon rêve d'être enseignante, pour bien enrichir mon langage français.

A : Tu es issue d'un milieu arabophone ou bien francophone ?

B : Je suis issue d'un milieu arabophone.

A : Est- ce que tu as l'habitude de prendre la parole en français ?

B : Pas **eah** pas tellement, rarement à la maison avec le père, avec la sœur, et à l'institut avec mes camarades et mes professeurs.

A : qu'est ce qui t 'empêche de le faire ?pourquoi tu ne parle pas souvent en français ?

B : Un peu de peur et l'entourage, le milieu social.

A : La peur, elle est due à quoi ?

B : **eah** la peur de faire **eah** des fautes.

A : Donc tu ne parles pas de la même façon avec tes enseignants et tes amis ?

B : Non non

A : Tu te sens plus à l'aise en parlent avec tes amis ?

B : Oui, je me sens plus à l'aise avec les amis.

A : Est-ce que tu a déjà présenté des exposés oraux ?

B : Oui, j'ai présenté 3 exposés oraux en TH en PSL et en **eah** étude d'un auteur français

A : Est ce que tu as pu en tirer profit ?

B : Oui. J'ai bien enrichi mon langage J'ai gagner plus d'informations + et c'est tout

A : Merci Amina

B : Merci je vous en prie

Enregistrement 4

Durée : 2m30s

Enquêtée:Soumia

Âge : 18ans

Sexe : Féminin

B : Je suis une étudiante de français à l'université de Oum el Bouaghi âgée de dix huit ans

A : <silence> Pourquoi tu a choisi de faire cette formation Soumia ?

B : je suis comme tout le monde J'ai rêvé toujours d'être une enseignante de cette formation depuis mon enfance **eah** ainsi que l'influence de mes professeurs **eah**+surtout dans/ les professeurs du C.E.M. qui m'incitent de faire cette formation.

A : Tes parents sont arabophones ou bien francophones ?

B : Mes parents sont arabophones c'est pourquoi je ne peux pas de parler le français avec eux.

A : Donc tu n'as pas l'habitude de prendre la parole en français ?

B : Dans la maison. Mais dans la classe avec mes professeurs rarement avec mes amis mes **eah** : avec quelqu'un de l'administration.

A : Qu'est-ce qui t'empêche vraiment de prendre la parole en français ?

B : je crainte/ de crainte de:: faire des fautes

A : Donc tu te sens mal à l'aise en parlant le français ?

B : Un peu Oui.

A : Est-ce que tu as déjà présenté des exposés oraux ?

B : Oui, J'ai déjà présenté 3 exposés oraux.

A : Est-ce que tu as pu tirer profit de ces exposés ?

B : Oui, bien sur, Je suis très à l'aise maintenant car j'ai passé un peu la peur j'ai **eah** : /

A : Donc, tu te sens plus à l'aise en parlant le français après avoir présenté des exposés oraux ?

B : Oui+++J'ai **eah** un peu élargir mon **eah** mon langage

A : tu as acquis / tu as pu acquérir un **eah** des termes nouveaux ?

B : Oui

A : je te remercie Soumia

B : De rien

Enregistrement 5

Durée : 1m13s

Enquêtée : Lamia

Âge : 20ans

Sexe : Féminin

B : je m'appelle Lamia j'ai vingt ans je suis en première année licence français

A : Pourquoi tu as choisi de faire cette formation ?

B : J'aime bien la langue française et veux parler la langue et le maîtriser **eah** couramment.

A : Et tu comptes faire quoi par cette formation ?

B : Je veux l'enseigner.

A : Tu es issue d'un milieu arabophone ou bien francophone ?

B : Je suis issue d'un milieu arabophone.

A : Tu as l'habitude de prendre la parole en français ?

B : Je parle rare la langue française rarement avec mon grand père et dans l'inst- à l'institut.

A : Qu'est ce qui t'empêche de parler en français ?

B : Mon entourage arabophone.

A : Et pour le trac ? Est ce que tu te sens à l'aise en parlant le français ?

B : **Euh+** J'ai pas pu dépasser le trac

A : Tu as déjà présenté des exposés oraux ?

B : Oui.J'ai présenté trois exposés P.S.L., T.H et critique.

A : Est-ce que tu as pu en tirer profit ?ça t'a aider à faire quelque chose ou?

B : J'ai enrichi mon lexique mais je n'ai pas dépassé le trac.

A : Tu n'as pas pu dépasser le trac

B : Non

A : je te remercie Lamia

B : Merci je vous en prie

Enregistrement 6

Durée : 1m10s

Enquêté : Dounia

Âge : 18ans

Sexe :Féminin

B : je m'appelle Dounia dix huit ans **eah** première année français **eah**

A :++Pourquoi tu as choisi de faire **eah** français ?

B : J'ai toujours aimé l'enseignement de la langue française et **eah** je suis entourée d'une famille francophone + c'est tout

A : Donc tu as l'habitude de parler en français ?

B : Oui. J'ai l'habitude de parler le français surtout avec mes parents +

A : Qui sont francophones bien sur ?

B : Oui.

A : Tu parles uniquement avec tes parents ?

B :Non ,aussi mes amis et en classe

A : Douniaest-ce que tu as déjà présenté des exposés oraux ?

B : Oui.J'ai déjà présenté des exposés depuis le moyen.

A : Est-ce que tu as pu en tirer profit ?

B : Bien sur oui (**rires**)

A : Sur quels points exactement ?

B : Pour élargir mon champ culturel et pour me facilite le contact avec les touristes et les français **eah**

A : Tu comptes faire quoi par cette formation ?

B : Pour l'enseignement

A : Exactement où ?

B : Au lycée (**rires**)

A : je te remercie Dounia

B : Merci (**rires**)

Enregistrement7

Durée : 1m18s

Enquêtée : Sabrina

Âge : 19ans

Sexe : Féminin

B : <silence>Je m'appelle Sabrina je suis âgée de dix- neuf- ans je suis en première année universitaire licence français

A : Pourquoi tu as choisi de faire cette formation

B : j'ai choisi cette **eah** formation parce que mon rêve **eah** c'est enseigner à l'université.

A : Oui donc tu comptes enseigner à l'université ? **XXX** d'accord est-ce que tu es issue d'un milieu arabophone ou bien francophone.

B : Je suis issue d'un milieu francophone

A : Tu as l'habitude de prendre la parole en français ?

B : Oui, avec mon père, avec mes camarades à l'université et avec mes enseignants.

A : Qu'est-ce qui t'empêche de parler le français souvent ?

B : Je n'ose pas parler en français de peur **eah** de peur de faire des fautes surtout avec mes enseignants.

A : Donc tu te sens plus à l'aise en parlant avec tes camarades ?

B : OUI

A : Est-ce que tu as déjà présenté des exposés oraux ?

B : Oui, j'ai exposé quatre **euh** quatre exposés oraux

A : Dans quels modules ?

B : Quatre modules texte et histoire P.S.L. T.E.E.O et lecture critique.

A : Est-ce que tu as pu en tirer profit ?

B : Oui **euh** bien sur

A : Sur quels points exactement ?

B : La prononciation, j'ai dépassé un peu de peur **euh** c'est tout

A : Je te remercie Sabrina

B : merci je vous en prie

Enregistrement8

Durée : 57s

Enquêtée :Fatima Zohra

Âge :19ans

Sexe :Féminin

A : Fatima pourquoi tu as choisi de faire cette formation ?

B : **Euh euh** J'aime le français et j'aime la maîtriser je souhaite être une enseignante à l'université.

A : À l'université oui .Est-ce que tu as l'habitude de prendre la parole en français ?

B :**XXX** des fois oui à l'université et à la maison.

A : Et à la maison seulement//

B : Oui

A : Qu'est-ce qui t'empêche vraiment de parler le français ?

B : Y a pas beaucoup de gens qui savent parler le français et avec qui on peut parler.

A : Donc tu n'as pas un problème avec le langage euh//

B : Un peu

A : Un peu ?

B : Oui

A : Tu te sens à l'aise quand tu parles en français ?

B : **XXX** Des fois j'ai j'ai le trac.

A : Est-ce que tu as déjà présenté des exposés oraux ?

B : Oui.

A : Combien de fois ?

B : Trois trois fois.

A : Est-ce que tu as pu en tirer bénéfice ?

B : Oui, j'ai plus de confiance en moi et **eah** j'ai pu parler en public.

A : Donc tu as pu dépasser ta peur

B : Oui

A : Et sur le plan du lexique, est-ce que tu as enrichi ton répertoire //

Langagier ?

B : Oui, beaucoup

A : je te remercie Fatima

Enregistrement 9

Durée : 1m25s

Enquêtée :Houda

Âge :19ans

Sexe :Féminin

B : **XXX** Houda **XXX** licence en français

A : Houda pourquoi tu as choisi de faire français ?

B : Pour maîtriser la langue française et pour l'enseigner **eah** dans **eah** de grandes écoles /

A : Est ce que tu as l'habitude de parler en français de prendre la parole en français ?

B : Bien sur ! Bien sur ! Plusieurs fois

A : Avec qui exactement ?

B : Avec mes parents parce que mes parents parlent le français couramment et **euh+//**

A : Donc tu as des parents francophones ?

B : Bien sur.

A : Qu'est ce qui t'empêche de parler le français?

B :+Rien. J'ai pas le trac premièrement et **euh++** J'ai pas le trac tout simplement

A : Tu te sens à l'aise en parlant le français ?

B :Bien sur très à l'aise .

A : Houda est-ce que tu a déjà présenté des exposés oraux ?

B : Oui plu- /ah trois fois, en T.E.E.O deux et en étude d'un auteur français

A : Est-ce que tu as pu en tirer profit ?

B :++BIEN SUR

A : Sur quels points exactement ?

B : Je me sens très à l'aise premièrement, deuxièmement j'ai pris des+ termes nouveaux et +++

A : Je te remercie Houda

B : Merci

Enregistrement 10

Durée :

Enquêtée :Ibtissem. Âge : 19ans Sexe : Féminin

B : Je m'appelle Ibtissem j'ai dix neuf ans je suis une formation **XXX**
En licence euh en français

A : Pourquoi tu as choisi de faire cette formation ?

B : J'ai choisi de faire cette formation parce que je pense beaucoup à cette langue je l'aime bien même **eah**+ mes prof m'ont conseillé de faire cette formation

A : Tu comptes faire quoi par cette formation ?

B : Je compte enseigner. J'aime beaucoup l'enseignement.

A : Est-ce que tu as l'habitude de prendre la parole en français ?

B :+Je prends la parole en français mais en dehors de classe , je parle pas avec mes prof.

A : Avec qui précisément ?

B : Avec mes amis

A : Tu es issue d'un milieu arabophone ou bien francophone ?

B :+ arabophone et francophone dep-/ jusqu'à de 13 ans j'étais dans un milieu francophone ans ensuite j'ai changé demilieu .

A : Qu'est-ce qui t'empêche de prendre la parole en français ?

B : Avec les prof c'est la peur de la faute j'aime pas faire des fautes avec mes professeurs avec les amis+++//

A : Tu te sens plus à l'aise avec tes amis qu'avec tes prof ?

B : Oui plus à l'aise.

A : Tu ne parles pas de la même façon avec les deux ?

B : Non, c'est très différent. Je parle avec mes amis euh+

A : Couramment

B : Oui couramment et facilement mais avec mes prof je trouve des difficultés.

A : Est-ce que tu as déjà présenté des exposés oraux ?

B : Oui, j'ai présenté trois exposés oraux.

A : Est-ce que tu as pu en tirer profit ?

B : Oui c'est sur, puisque **eah** j'ai pris plus de courage à affronter le public et ça a amélioré mon langage

A : Tu as dit que tu a amélioré ton langage sur quels points exactement ? Le lexique, la grammaire, quoi exactement ?

B : Beaucoup plus le lexique

A : Tu as enrichi ton répertoire langagier ?

B : Oui

A : je te remercie

B : Merci à vous

Enregistrement 11

Durée : 1m 06s

Enquêté : Abdelfetteh Âge : 19ans Sexe : Masculin

B : Je suis Abdelfatteh âgé de dix-neuf ans je suis en première année universitaire licence français

A : Pourquoi tu as choisi de faire cette formation ?

B : J'ai choisi de faire cette formation par amour et pour approfondir mes connaissances et **accu-** parler couramment la langue française .

A : Tu comptes faire quoi par cette formation ?

B : Je voudrais être un enseignant

A : Est-ce que tu es issu d'un milieu arabophone ou : //

B : Je suis issu d'un milieu francophone

A : Est-ce que tu as l'habitude de parler en français ?

B : Oui, j'ai l'habitude de parler le français avec ma famille, toute ma famille et dans l'institut des langues avec mes enseignants et mes camarades

A : Tu parles de la même façon avec tes camarades et tes enseignants ?

B : Non, je parle plus **eu** couramment avec mes **eu** camarades et j'ai le trac avec mes enseignants

A : Tu as déjà présenté des exposés oraux ?

B : Oui , j'ai présenté 3 exposés oraux et ça c'est bien passé .

A : Tu as pu en tirer profit ?

B : Oui, j'ai **XXX** des connaissances dans de nombreux domaines.

A : Et tu as pu dépasser ta peur ou non ?

B : Un peu oui

A : je te remercie Abdelfatteh

B : Merci je vous en prie

Enregistrement 12

Durée : 3 m32s

Enquêté : Issam

Âge :

Sexe : Masculin

B : **XXX Issam j'habite à Ain kercha euh+ j'étude licence d'une langue française au : l'université d'Oum el Bouaghi++**

A : Pourquoi tu as choisi de faire cette formation Issam?

B :+ Moij- n'ai pas choisi cette formation mais **euh+ l'-+ l'administrative qui euh+//**

A : C'est à cause de la moyenne ?

B : Oui à cause de la moyenne.

A : Tu voulais faire autre chose ?

B : Oui

A : Tu n'es pas satisfait de ta formation ?

B : Oui, j'ai choisi les branches scientifiques et enfin **euh+//**

A : Tu as fini par faire français ?

B : Oui

A : Tu es issu d'un milieu arabophone ou bien francophone ?

B: Normalement chaouiphone et francophone.

A : Est-ce que tu as l'habitude de parler en français ?

B : Oui ,bien sur.

A : Où et avec qui exactement ?

B : Avec mon père, mes amis+ et+**eah** avec l'internet.

A : Qu'est-ce qui t'empêche vraiment de parler à prendre la parole en français ?

B :++Les fautes de prononciation **eah** la société surtout la société

A : La société c'est à dire la représentation du français dans la société algérienne ?

B : Oui.

A : Donc, on accepte pas les gens qui parlent en français ?

B : Bien sur (**rires**)

A : Ou bien les gens qui parlent en faisant des fautes ?

B :+C'est vrai

A : Le premier cas ou le deuxième ?

B : C'est le deuxième cas

A : Donc toi tu évites de parler en français par peur de faire des fautes ?

B :+Oui.

A : Devant tout le monde ou bien avec des personnes bien précises ?

B : Avec des personnes, surtout les personnes **eah**+ **eah** de ma société

A : Donc tu aimes la langue française, tu n'as pas un problème avec la langue ?

B : Bien sur

A : Quels sont les obstacles qui t'empêchent de prendre la parole en français ?

B : Surtout surtout **eah** le trac.

A : Donc tu te sens mal à l'aise en parlant le français?

B : Oui (**rires**)

A : Tu aimes parler en français mais tu ne te sens pas à l'aise en parlant ?

B : Oui.

A : Est-ce que tu as déjà présenté des exposés oraux ?

B : Oui avec le module T.E.EO et T.H

A : Est-ce que tu as pu en tirer profit ça t'a ajouté quelque chose ?

B : Bien sur, j'ai évité le trac, c'est pour avoir une bonne prononciation au futur.

A : je te remercie Issam

B : Merci

QUESTIONNAIRE POUR ETUDIANTS

Prénom : Siham
Âge : 21
Année : 1ère

Sexe: féminin
Formation : licence français

1-Quelles sont les motivations qui vous ont incitée à suivre cette formation ?

-Parcequ'elle est ma meilleurs langue et je l'aime depuis mon enfance.

2-Quelle est votre proximité avec le français ?

-Je suis issue d'un milieu arabophone.

3-Où et avec qui parlez-vous le français ?

-Franchement, je n'utilise la langue que dans la salle ,c'est à dire où j'étudie. Mais avec mes amies et à la maison je l'utilise très peu(seulement des mots)

4-Regardez-vous les chaînes françaises?

-Je les regarde mais pas beaucoup.

5-Écoutez-vous des chansons en français ?

-Oui un peu.

6-Quelles sont vos autres motivations à parler le français ?

-C'est la volonté de mon père qui m'a poussée à faire cette formation.

7-Qu'est-ce qui vous empêche de le faire ?

-C'est le manque de courage qui m'empêche à le faire.

8-Combien d'exposés oraux avez-vous présenté?

-J'ai présenté deux exposés.

9-Avez-vous pu en tirer bénéfice ?

-Oui j'ai beaucoup appris la langue.

MERCI

QUESTIONNAIRE POUR ETUDIANTS

Prénom :
Âge :

Sexe:
Formation :

1-Quelles sont les motivations qui vous ont incitées à suivre cette formation ?

.....
.....

2-Quelle est votre proximité avec le français ?

.....
.....

3-Où et avec qui parlez-vous le français ?

.....
.....

4-Regardez-vous les chaînes françaises?

.....
.....

5-Écoutez-vous des chansons en français ?

.....
.....

6-Quelles sont vos autres motivations à parler le français ?

.....
.....

7-Qu'est-ce qui vous empêche de le faire ?

.....
.....

8-Combien d'exposés oraux avez-vous présenté?

.....
.....

9-Avez-vous pu en tirer bénéfice ?

.....
.....

MERCI